

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 13.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 28 MARS 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Événements de 37-38 : Lucien Gagnon, par L.-O. David. — Nos gravures : Les membres principaux du Sacré-Collège, et le nouveau Pape ; Inauguration de la colonne de l'Immaculée Conception, à Rome ; L'asile d'aliénés de Falconwood ; Souvenirs d'un campement militaire d'hiver, 1878. — Conseils utiles : Une paroisse canadienne au 17ème siècle : La Rivière-Ouelle, par l'abbé H.-R. Casgrain. — Jurisprudence. — Bibliographie : *Pie IX, sa vie et ses œuvres*. — Faits divers. — Le crime des femmes, par Raoul de Naverly (suite). — La musique à Vienne, par Victor Tissot (suite et fin). — Gazette des tribunaux : Un mari tué par sa femme. — Avis important. — Revue de la semaine, par A.-B. Longpré. — Variétés. — Les échecs. — Le jeu de dames. — Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURE : Les Hommes de 37-38 : Lucien Gagnon ; Les membres principaux du Sacré-Collège et le nouveau Pape ; Québec ; Camp d'hiver de la Batterie "B" ; Asile des aliénés de Falconwood, près Charlottetown, Ile du Prince-Edouard ; Exposition de Paris ; Le palais du Trocadéro tel que complété ; Madrid ; Grand combat de taureau à l'occasion des fêtes du mariage du roi ; Inauguration de la colonne de l'Immaculée Conception, à Rome ; Le Colbert, cuirassé français de premier rang, construit à Brest.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la série d'articles que nous commençons à publier aujourd'hui sous le titre d'*Une Paroisse Canadienne au 17ème siècle*. Cette étude particulière acquiert un intérêt général ; car elle fournit à l'auteur l'occasion de faire une critique d'un nouveau genre sur les derniers ouvrages de M. Parkman, en s'appuyant sur le terrain des faits.

EVENEMENTS DE 37-38

LUCIEN GAGNON

Lucien Gagnon, ou "Gagnon l'habitant," comme on l'appelait, était un cultivateur à l'aïse de la Pointe-à-la-Mule, paroisse de Saint-Valentin.

Il a droit de figurer au premier rang des patriotes de '37, que le patriotisme et l'amour de la liberté seuls poussèrent aux armes.

A côté des chefs illustres dont le nom et le génie ont tant d'empire, il faut au peuple, dans les temps de troubles, pour l'entraîner, des hommes qui ont vécu avec lui, et dont il a pu connaître et apprécier depuis longtemps la sincérité.

Gagnon a été, dans les paroisses du sud de Montréal, l'un de ces hommes, de ces chefs populaires. En le voyant tout sacrifier, s'exposer à la ruine et à la mort avec tant de dévouement, on ne pouvait s'empêcher de croire que la cause qu'il défendait était bonne.

Lucien Gagnon prit part de bonne heure à l'agitation populaire. Il était à la grande assemblée de Saint-Charles, et il en revint plus ardent que jamais, et convaincu qu'il fallait pousser la résistance jusqu'à l'insurrection.

Il parcourut Saint-Valentin et les paroisses environnantes, répandit partout les sentiments qui l'animaient, et engagea la population à se préparer à la lutte.

Les chefs de l'insurrection s'enfuyant aux États-Unis après la bataille de Saint-Charles, arrêterent à la Pointe-à-la-Mule, virent Gagnon et l'engagèrent à les suivre pour éviter la vengeance des bureaucrates, et aviser aux moyens de prendre leur revanche. Arrivés à Swanton, État de Vermont, ils délibérèrent et décidèrent qu'il fallait rentrer au Canada les armes à la main. Papineau et O'Callaghan, qu'ils avaient rencontrés, les avaient convaincus que Wolfred Nelson, le vainqueur de Saint-Denis, les attendait à Saint-Césaire à la tête d'un corps considérable d'insurgés.

Comme les patriotes réfugiés à Swanton n'étaient pas assez nombreux pour faire une pareille incursion, Gagnon offrit d'aller au Canada faire une levée d'hommes. C'était

une entreprise hardie, dangereuse. En traversant les lignes et en revenant à la tête d'une troupe aux États-Unis, il courrait le risque d'être arrêté par les sentinelles anglaises qui gardaient la frontière, ou par les autorités américaines, pour violation des lois de la neutralité.

Gagnon n'hésita pas pourtant ; il partit, entra la nuit sur le sol canadien, parcourut la Pointe-à-la-Mule et les paroisses environnantes, souleva les gens, et parvint à organiser une troupe de cinquante hommes déterminés comme lui.

J'ai dit déjà, en faisant le récit de la bataille de Moore's Corner, comment la vaillante troupe fit son chemin à travers les sentinelles anglaises pour rejoindre les patriotes de Swanton, rentra avec eux au Canada, et eut à lutter contre des forces dix fois plus considérables. Gagnon, qui avait reçu deux blessures sérieuses, put, avec beaucoup de peine, regagner la frontière.

Pendant ce temps-là, sa femme et ses enfants étaient victimes de la vengeance de ses ennemis.

Un soir que madame Gagnon était seule avec ses enfants, des hommes armés entrent dans sa maison, l'insultent, la menacent, lui annoncent qu'ils viennent au nom de la reine confisquer tous les biens de son mari, s'emparent en effet de tout, clouent les portes de tous les appartements de la maison, des granges, bâtiments et dépendances, et donnent trois heures à madame Gagnon pour sortir avec ses enfants. La pauvre femme essaya en vain de toucher ces barbares en leur montrant ses huit enfants pressés autour d'elle, et sa vieille mère âgée de 75 ans ; elle leur demanda même en vain la permission d'emporter des vêtements et des provisions.

Elle fut obligée de partir.

Et l'on vit cette pauvre femme sur le chemin, par une nuit noire et froide, chercher, aller de porte en porte, un enfant dans les bras, suivie d'une vieille femme de soixante-quinze ans, sa mère, et de sept enfants, tremblants de peur, grelottants de froid. Les bureaucrates avaient tellement effrayé le voisinage, qu'à plusieurs endroits on ne voulut pas recevoir la femme et les enfants de Gagnon. Les fugitifs furent obligés de faire une demi-lieue avant de trouver un refuge. Quelques jours après, madame Gagnon et sa famille prenaient la route des États-Unis. Deux voitures portaient les hardes et les provisions qu'elle avait pu se procurer pour faire son triste voyage ; elle s'en allait le cœur serré, mais confiante et certaine qu'on la laisserait passer tranquille. Vain espoir ! Elle était à peine partie qu'une troupe de bureaucrates l'attaqua, pillait les voitures, s'emparait de tout, vêtements et provisions, et la laissait à peine vêtue sur le grand chemin.

Ces faits ne sont-ils pas plus odieux, plus barbares et plus impardonnables que la mort de Weir et de Chartrand, et tout ce qu'on a reproché aux patriotes ?

La pauvre femme réussit enfin à franchir la frontière et à rejoindre son mari.

Qu'on juge de la colère de Gagnon lorsqu'il entendit raconter par sa femme et ses enfants les mauvais traitements dont ils avaient été victimes ; qu'on se fasse une idée des sentiments de vengeance que ce récit fit germer dans cette âme fortement trempée !

Est-il étonnant qu'on le retrouve, le 28

février, au premier rang de la troupe de patriotes que Robert Nelson avait organisée pour envahir le Canada, et se joindre aux insurgés qui l'attendaient à quelques milles de la frontière ?

Ils étaient trois cents patriotes qu'animaient les mêmes sentiments de patriotisme, de liberté et de vengeance.

Mais leur projet ayant transpiré, le gouvernement canadien s'était concerté avec les autorités américaines pour le faire avorter. Ils avaient à peine franchi la frontière que leurs armes étaient saisies par les troupes des États-Unis, et les chefs faits prisonniers. Gagnon, malgré son énergie, ne put contenir le chagrin qui lui causa cet échec ; il pleura comme un enfant. Cette douleur profonde émut tous ceux qui en furent témoins.

Lucien Gagnon et Chamilly de Lormier, deux des principaux organisateurs de cette expédition, furent arrêtés par les autorités américaines sous l'accusation d'avoir violé les lois des États-Unis, en y organisant une expédition à main armée contre le Canada. Ils furent acquittés après une enquête qui dura plusieurs jours, dans laquelle on prouva que les patriotes étaient entrés au Canada sans armes.

Madame Gagnon passa une partie de l'hiver avec son mari, à Corbeau, à quelques milles de la frontière. Au mois de mars, cette femme courageuse, voyant sa famille sans ressources, dénuée de tout, entreprit de retourner au Canada pour reprendre possession de leurs biens et essayer d'ensemencer la terre. Elle réussit, avec l'aide de ses enfants et de quelques voisins, à semer quelques minots de grains.

Gagnon, bravant le danger qui le menaçait, allait voir sa famille, la nuit, à travers les bois. Plusieurs fois il faillit être pris et n'échappa qu'à force de ruse et d'audace.

C'est dans une de ces visites, au commencement de juillet, qu'il lut, dans un journal, la proclamation de lord Durham qui l'excluait du bénéfice de l'amnistie. Sa femme et ses enfants, alarmés, le prièrent de ne plus s'exposer. "Ne craignez rien, répondit Gagnon, jamais un bureaucrate n'aura la prime offerte pour ma tête."

Bientôt Gagnon commença à venir plus souvent que jamais au Canada, car on préparait un autre soulèvement, un mouvement combiné des Canadiens réfugiés aux États-Unis et des patriotes des comtés de La Prairie, de l'Acadie, de Chambly et de Beauharnais, et Gagnon est l'homme de confiance de Robert Nelson, le porteur de ses messages ; il se multiplie pour assurer le succès de la nouvelle insurrection ; il croit que, cette fois, le triomphe est assuré, il ne recule devant aucun sacrifice, aucun danger.

Un soir, un courrier lui apprend que Nelson veut le voir à Napierville. Il part avec l'intention de revenir pendant la nuit. Il a été vu, un traître le dénonce. Vers onze heures, un grand bruit se fait autour de sa maison ; ce sont des dragons qui arrivent dans l'espérance de le surprendre. Ils enfoncent les portes, crient, jurent, menacent, cherchent, fouillent partout, et ne trouvant pas celui qu'ils cherchaient, veulent savoir où il est. Ils s'adressent à l'aîné des fils de M. Gagnon, et veulent le faire parler ; comme il refuse, ils se précipitent sur lui, le garrottent et le soumettent à toutes sortes de mauvais

traitements. Ils percent de plusieurs coups de baïonnette son frère Jules, et brisent, d'un coup de crosse de fusil, l'épaulé de la mère de madame Gagnon, une pauvre vieille femme de 75 ans. L'un des enfants, Médard, vient à bout de s'esquiver et va au-devant de son père pour l'avertir. Il le rencontre à quelques arpents, revenant à cheval de Napierville avec un ami; il lui raconte ce qui se passe et le supplie de se sauver. Gagnon refuse: il veut, dans sa colère, aller défendre sa famille. Son ami lui fait comprendre que c'est inutilement vouloir se faire tuer; il se laisse convaincre et rebrousse chemin, le désespoir dans l'âme.

Madame Gagnon, ne sachant ce qui se passe, est dans des angoisses mortelles; elle envoie l'aînée de ses filles, âgée de douze ans, guetter son père. La pauvre enfant passe le reste de la nuit blottie près de la clôture sur le bord du chemin. Enfin, le jour arrivé, les dragons évacuent la maison, après avoir brisé une partie des meubles, et promettent de revenir bientôt.

Madame Gagnon, comprenant que sa vie et celle de ses enfants étaient en danger, reprenait, le lendemain, la route des États-Unis.

Quelques jours après, Robert Nelson entra au Canada, à la tête de deux à trois cents réfugiés, et se rendait à Napierville pour donner le signal de l'insurrection et arborer l'étendard de l'indépendance. Gagnon avait été chargé, avec le Dr Côté, de tenir les communications libres entre Rouse's Point et Napierville, et de faire parvenir à Nelson des armes et des munitions.

Les volontaires d'Odelltown s'étant, pour faire manquer ce plan, emparé du moulin de LaCole, une excellente position qui commande la route de Rouse's Point à Napierville, Côté et Gagnon essayèrent de les déloger, le 7 novembre. L'attaque fut impétueuse, le succès d'abord éclatant. Les volontaires, après une résistance opiniâtre, lâchaient pied, lorsqu'un renfort considérable leur arriva d'Hemmingford. La partie n'était plus égale, les patriotes, assaillis de tous côtés, retraitèrent du côté des États-Unis.

Deux jours après, Wolfred Nelson se faisait battre à Odelltown, et Colborne étouffait dans le sang et les flammes cette expédition mal organisée et mal conduite.

Lucien Gagnon avait réussi à regagner les États-Unis après avoir montré inutilement beaucoup de bravoure. Les émotions violentes, les fatigues et les privations qu'il avait éprouvées avaient fini par affecter sa santé.

La consommation le prit, et, après avoir langué pendant deux ans, il mourut, le 7 janvier 1842, à Champlain, après avoir reçu tous les secours de la religion. Sa fin fut digne de sa vie; ses dernières paroles furent pour son Dieu et son pays. "Je meurs pour ma patrie, dit-il, qu'elle soit heureuse!"

C'était vrai, il mourait victime de sa nature ardente et généreuse, de son patriotisme.

Son corps fut transporté à Saint-Valentin, et on vint de tous côtés à ses funérailles. Les cultivateurs se firent un devoir de rendre les derniers hommages à celui qu'ils avaient si longtemps considéré comme l'un de leurs chefs, à cet homme de cœur qui avait tout sacrifié pour la cause populaire.

Il fut enterré, conformément au désir qu'il avait manifesté, avec la tuque bleue et l'habit d'étoffe du pays qu'il portait toujours. M. Bourassa, le député de Saint-Jean, était parmi ceux qui portèrent son corps en terre.

Lucien Gagnon était brun, de moyenne taille, robuste, actif, impétueux, aussi prompt à exécuter un projet qu'à le concevoir, d'un esprit fertile en expédients, d'une audace et d'un courage à toute épreuve. Il fut aussi bon époux, bon père et bon chrétien.

Il avait épousé, en premières noces, Catherine Cartier, de Saint-Constant, de laquelle il eut quatre enfants, dont deux, Jules et Jérémie, sont cultivateurs à Saint-Jacques. Jules est celui qui fut garot-

té et torturé parce qu'il ne voulut pas dire où était son père, et traîné en prison où il passa l'hiver de 1838. Les deux autres, Pierre et Médard, demeurèrent à Walla-Walla, dans le territoire de Washington. On montre encore, dans la famille Gagnon, la chemise que Pierre portait lorsqu'il fut percé de coups de baïonnette: elle est teinte de sang.

Il épousa en secondes noces, en 1828, Sophie Régner, la femme courageuse dont nous avons parlé plus haut. Elle vit encore et est âgée de 68 ans.

De ce mariage il eut huit enfants, dont cinq sont vivants, trois filles et deux garçons, Marcel, qui demeure à Walla-Walla, et Lucien, établi à Saint-Valentin.

Gagnon n'a pas laissé de fortune à ses enfants; il a tout sacrifié à la cause de la liberté, à sa patrie qu'il aimait tant; mais il leur a transmis un nom qu'ils ont droit de porter avec orgueil, un nom de véritable patriote.

L.-O. DAVID.

P. S. Nous devons à M. Bourassa, député de Saint-Jean, une partie des renseignements qui nous ont aidé à faire la biographie de Lucien Gagnon.

NOS GRAVURES

LES MEMBRES PRINCIPAUX DU SACRÉ-COLÈGE, ET LE NOUVEAU PAPE

A la mort du Pape, le cardinal camerlingue de la sainte Église romaine prend en main le gouvernement pontifical. C'est lui qui est le souverain pendant l'inter-règne. Il partage toutefois cette autorité avec les trois cardinaux chefs d'ordre. Notre gravure représente le cardinal camerlingue, S. Em. Mgr Pecci, élu pape; les trois chefs d'ordre, LL. Em. les cardinaux Pietro, Martinelli et Bilio, et avec eux S. Em. La Valetta, l'un des cardinaux les plus en vue dans le Sacré-Colège.

INAUGURATION DE LA COLONNE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION A ROME

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception est certainement le plus beau fleuron de la couronne de Pie IX, en même temps qu'elle a été pour le monde catholique le principe d'un immense accroissement d'hommages envers la sainte Vierge Marie, et la source des plus grandes grâces. Pour rappeler aux yeux ce souvenir, comme nous le rappelons à la pensée, rien ne pouvait convenir mieux que la représentation, au moment de son inauguration, du monument élevé par Pie IX lui-même, sur la place d'Espagne, à Rome, en mémoire de ce grand acte de son pontificat.

L'ASILE D'ALIÉNÉS DE FALCONWOOD

Ce bel édifice est en voie de construction à Falconwood, endroit champêtre situé sur la rive nord de la rivière Hillsborough, à trois milles de Charlottetown, capitale de l'Île du Prince-Edouard. L'architecte a tiré parti de tous les avantages que lui offraient la science, l'art et la nature des lieux. Les appartements seront distribués de telle sorte, que les salles pour l'usage du jour recevront les rayons bienfaisants du soleil durant toute la journée, et que des deux dortoirs, l'un sera inondé de lumière depuis le lever du soleil jusqu'à trois heures, et l'autre depuis trois heures jusqu'au soir.

Les salles de récréation seront percées de larges fenêtres donnant accès à la lumière et ouvrant à la vue de magnifiques et riantes perspectives.

L'asile pourra accommoder 400 aliénés et sera un des points d'attraction de la jolie capitale de la province insulaire.

SOUVENIRS D'UN CAMPEMENT MILITAIRE D'HIVER, 1878

Horace, au milieu des plaisirs de la cour d'Auguste, s'écriait: "*O rus quando te aspiciam!*" Il semble que ce cri du grand poète ait trouvé un écho dans le cœur du brave soldat qui nous a fourni l'occasion d'écrire ces lignes.

Il y a un an, le commandant de la batterie "B" ménageait une agréable surprise à ses soldats. Ce diable d'homme—qu'il nous pardonne cette expression partie involontairement de notre cœur—dont l'esprit est toujours en mouvement comme un écureuil dans sa cage, avait ruminé un charmant projet que quelques-uns taxaient d'excentricité, d'originalité. Lequel? Il avait fait faire de la soupe aux pois... un mets délicieux!... Lecteurs, ne riez pas; oui, de la soupe aux pois... une espèce d'amalgame ressemblant assez à un mélange de sciure de bois avec de l'eau. Enfin, la soupe était faite. Mais que diable peut avoir à faire ici cette soupe aux pois avec un campement militaire? allez-vous me dire... C'est précisément là qu'est le piquant de la chose. Donc, le Colonel avait fait faire de la soupe aux pois; car il dit toujours que c'est la soupe qui fait le soldat... elle était prête... il n'y avait plus qu'à l'emporter. Mais où?... mais pourquoi? me dites-vous impatientés... Pour que sa Batterie allât, en plein hiver, la manger avec délice et volupté au milieu de quelque sauvage et agreste forêt canadienne perdue dans les frimas. Hélas! le Colonel avait compté sans les variations du temps, capricieux comme une jolie femme—et il y en a beaucoup de celles-là au Canada, surtout à Québec—et voilà qu'une pluie de débâcle, torrentielle et diluvienne, vint noyer la réalisation de ce projet militaire. Donc, adieu, émotions champêtres aux sourires glacés; adieu, campement au milieu des neiges; adieu, soupe aux pois!... Et le vaillant soldat des Indes, la rage dans le cœur d'avoir été battu par les éléments célestes, lui qui ne le serait pas par un régiment de Cosaques du Don, eut la douleur de voir son projet avorté, noyé, emporté par la débâcle.

Cette année-là, notre soupe militaire ne fut pas mangée!... Le Colonel se promit d'avoir une revanche, et, depuis, les sentinelles ont cru l'entendre, la nuit, ébranler de sa voix de tonnerre les murs de la citadelle, en s'écriant avec le poète: "*O rus quando te aspiciam!*"

L'anniversaire de la défunte soupe aux pois approchait. Le Colonel le guettait. Et voilà qu'un beau matin, la batterie "B" quitte la citadelle, avec armes et bagages, soupe aux pois comprise, bien entendu. Les malins disent, mais nous ne les croyons pas, que le Colonel en avait fait remplir son sac ainsi que ceux de tous ses officiers, qui se seraient, dit-on, volontairement passés de cette gibbosité... militaire. Mais le devoir et le bon exemple avant tout. Partie le mardi 26 février, à 6 heures du matin, la Batterie arrivait vers midi au lac Sagamité, situé près du lac Saint-Charles, endroit choisi pour le campement.

En route, pas un seul homme n'a fléchi. Tous sont arrivés forts, ardents, courageux, et, si on nous avait dit à peine arrivés qu'il fallait retourner à Québec pour le défendre contre l'ennemi, nous serions revenus à la hâte, le cœur haut et la baïonnette au bout de nos carabines. Si nous relatons le fait, c'est que chaque homme portait en moyenne une charge de 40 livres, la neige jusqu'aux genoux. En un clin-d'œil le campement fut terminé. Si nous n'en donnons pas ici la description littéraire, c'est que nous ne pourrions pas la rendre avec le talent artistique de notre ami et compatriote, Edmond Marin, artilleur par circonstances, artiste par tempérament, qui a enlevé le croquis du camp en deux temps et trois mouvements.

Chacun a apporté sa pierre, son arbre, sa branche à la construction du camp. Tout le monde, les officiers toujours en avant, la hache à la main, abattaient, coupèrent, tranchaient comme de vrais bûcherons canadiens, et, quand ils avaient assez de branches, ils les portaient sur leurs épaules pour en tapisser, en décorer l'intérieur de nos tentes. Qu'on nous permette ici un détail inédit que le crayon de l'artiste a omis de retracer. Le lendemain matin, pour préparer son corps à de nouvelles fatigues, le soldat bronzé des Indes, se rappelant sans doute les joyeux ébats des nymphes et des naïades dans les eaux bleuâtres des lacs merveilleux qui nous entouraient, se roulait comme un serpent,

en costume adamique, dans l'épais tapis de neige où nous enfoncions jusqu'aux genoux. Un moment, nous avons tous craint que cet exercice réfrigérant fût dans l'ordre du jour, et beaucoup d'entre nous tremblaient déjà... de froid. Mais cet exemple n'étant suivi que par un seul officier canadien, nous en avons été quittes pour la peur. Notre campement a duré trois jours, durant lesquels nous avons travaillé, marché, tirillé, escarmouché comme en campagne. Puis le soir venu, quoique toujours sur le qui-vive, assis dans nos tentes, sur des tapis de verdure, comme des pachas turcs, nous pensions malgré nous à ces héroïques et malheureux vaincus qui, eux, subissaient les effroyables horreurs de la guerre et du campement, souvent sans eau, sans feu, sans pain, tandis que nous, nous avions au moins la fameuse et légendaire soupe aux pois. Car, nous en avons mangé durant trois jours, trois longs jours, cette année, et quand le Colonel passait dans nos tentes, nous demandant de sa voix paternelle: "Les rations sont-elles bonnes?... nous répondions tous en chœur, la bouche pleine de soupe: "Oui, Colonel!..."

CONSEILS UTILES

Dans tous les pays du monde, les mets les plus simples sont toujours les meilleurs, et ce sont généralement aussi ceux que les cuisinières ne savent pas faire.

Jean de Paris n'est pas cuisinier, mais il a saisi au vol, dans une grande maison, la recette de l'Irish Stew—nous appelons cela le haricot de mouton—et il s'empresse de la livrer à ses lecteurs.

Prenez un carré de mouton, découpez-le en morceaux égaux, que vous mettrez dans une casserole avec de l'oignon émincé, ainsi que des pommes de terre en morceaux; assaisonnez fortement de poivre et de sel, plus un petit bouquet de persil, thym et une feuille de laurier. Mouillez ensuite avec de l'eau, de manière à ce que le tout soit couvert, et faites bouillir très-doucement pendant trois heures.

Au bout de ses trois heures vous aurez un Irish Stew dont vous nous direz des nouvelles.

Si peu aimables que soient certains sujets, il nous faut les aborder. Aussi, bien qu'il chante à l'occasion le parfum des fleurs, Jean de Paris doit dénigrer certaines odeurs... Celle de l'ail a le don de l'horripiler. Rien n'est plus atroce qu'une jolie bouche dont l'absorption de certains aliments a rendu le souffle impur... Et pourtant on ne peut interdire aux bouches suadées certains régals, comme la bouillabaisse, le zigot aux haricots à la bretonne, le boulin et autres mets exquis.

Donc, ami lecteur ou amie lectrice, si tu veux éviter tout rappel du plat "odorant" que tu as mangé, et paraître au bal ou dans un salon avec l'haleine intacte, tu n'as qu'à mâcher du persil, et avaler, après un quart-d'heure de cet exercice, la moitié d'une pomme....

Nous défions le nez le plus subtil de deviner l'incognito de ta pâture.

Quel genre de réponse doit-on faire, nous demande-t-on, à une invitation pour soirée ou bal, portant: R. S. V. P. ? Doit-on répondre sur carte de visite ou par lettre, et quelle formule doit-on employer? Doit-on, par exemple, prendre la formule anglaise comme base?

Voici notre opinion: Le maître de maison ayant des invitations à faire, se sert de cartes imprimées qu'il envoie indistinctement, avec la même formule, à ses intimes comme à ses simples relations.

Ceux qui la reçoivent doivent lui répondre, suivant le degré d'intimité qui les lie, c'est-à-dire, soit par lettre ordinaire, soit en employant la troisième personne.

Quant à la question de savoir s'il faut répondre à une invitation, nous dirons qu'il entre dans les usages d'en accuser réception, soit par l'envoi de sa propre carte, soit en rendant visite à la maîtresse de la maison à sa réception du jour.

Faut-il saluer une femme le premier quand on la rencontre à la promenade? Grave question sur laquelle on est loin d'être d'accord.

Les uns prétendent qu'il faut s'empressez de reconnaître une femme quand on se croise avec elle, et de lui témoigner de son respect par une inclination et un coup de chapeau.

Les autres—et ce sont les lord Chesterfield du monde élégant—soutiennent, au contraire, que vous n'avez aucun droit de vous imposer de la sorte et d'afficher votre connaissance avec une femme du monde que le hasard vous fait rencontrer.

Nous sommes un peu... beaucoup... de l'avis de ces derniers. La femme est une souveraine dont vous devez respecter l'incognito dans la rue, à moins que, par un regard, un signe, un mouvement imperceptible, elle ne vous autorise à lui rendre vos hommages, qui seront alors agréés de façon à vous récompenser de votre discrétion.



LES HOMMES DE 37-38 :—LUCIEN GAGNON.



S. S. LÉON XIII

LE CARDINAL LA VALETTA

LE CARDINAL PECCI, ÉLU PAPE LE 20 FEVRIER

LE CARDINAL PIETRO

LE CARDINAL MARTINELLI

LE CARDINAL BILIO

LES MEMBRES PRINCIPAUX DU SACRÉ-COLLÈGE ET LE NOUVEAU PAPE

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

I

Par une matinée du mois d'octobre 1690, un détachement assez considérable de colons canadiens, armés en guerre, s'avancit à grands pas à travers la forêt d'épinettes, de sapins et d'érables qui ombrage encore aujourd'hui la pointe de la Rivière-Ouelle. Le chef qui commandait ces miliciens n'était autre que le curé de la paroisse, M. l'abbé de Francheville. Cinquante ans, cheveux grisonnants, caractère ardent et impétueux, allures martiales, regards de feu, taille robuste, habitué aux fatigues, comme, du reste, tous les missionnaires de ces anciens temps : tel était ce curé de la Rivière-Ouelle, prêtre d'ailleurs pieux et zélé, mais qui aurait figuré avantageusement dans les armées de Jules II, ce pape guerrier, conquérant des Romagnes, à qui on attribue cette fière réponse à Michel-Ange, pendant que celui-ci peignait son portrait et qu'il s'était mis en frais de le représenter un livre à la main : "Me prends-tu pour un écolier ? mets-moi un sabre au côté."

L'accoutrement du curé de Francheville n'était pas moins original que sa démarche. "Il portait, dit une des Relations, un capot bleu, un tapebord en tête et un fusil en bon état."

M. de Francheville avait appris, quelque temps auparavant, par des courriers venus de Québec, qu'une flotte considérable de vaisseaux américains remontait le fleuve Saint-Laurent, dans le dessein de s'emparer de la colonie. M. de Francheville assembla aussitôt les habitants de sa paroisse, afin de les animer à se défendre vaillamment.

"Mes amis, leur dit-il, les nouvelles sont à la guerre : je viens d'apprendre, par des lettres de Québec, que l'Anglais veut s'emparer du pays pour se venger des défaites que nous lui avons fait subir. Il paraît qu'une flotte, de plus de trente voiles, va bientôt apparaître. Déjà M. de Frontenac a envoyé des détachements de miliciens sur les deux rives du fleuve pour empêcher les ennemis de faire aucun débarquement. Il faut croire que notre gouverneur se fie à votre courage, puisqu'il n'a envoyé ici aucun de ses soldats. Je ne vous reconnaitrais pas si vous vous montriez assez lâches pour laisser débarquer ici ces mécréants de Bostonnais sans coup férir. Vous savez ce qui vous attend si vous les laissez approcher : ils brûleront vos maisons, votre église, profaneront les vases sacrés comme ils l'ont déjà fait ailleurs, et vous traineront tous en captivité, vous, vos femmes et vos enfants. Souvenez-vous que ces hommes sont les ennemis de Dieu aussi bien que les nôtres. Prenez donc tous les armes, et tenez-vous prêts au premier signal."

—Oui, oui, s'écrièrent tous les assistants, nous sommes prêts à nous défendre jusqu'au dernier ; mais, M. le curé, il faudra que vous veniez avec nous ; car notre seigneur, M. de la Bouteillerie, n'est pas ici pour nous commander. Il va probablement rester à Québec pendant le siège.

—Certainement, répartit M. de Francheville, je vous accompagnerai si vous le voulez absolument.

—Alors Dieu combattra avec nous, s'écrièrent les assistants. Si les Bostonnais essayent de débarquer ici, ils vont trouver la soupe chaude.

—M. de Frontenac, continua M. de Francheville, se prépare à les recevoir chaleureusement, et on dit que la milice de Montréal est en marche pour venir à son secours.

—Vive notre gouverneur ! s'écria la foule en se dispersant. Vive la France !

Depuis ce moment, tous les paroissiens furent sur le guet ; et, dès que la flotte parut à l'horizon, ils observèrent tous ses mouvements. Elle vint jeter l'ancre précisément en face de la Rivière-Ouelle, et, peu de temps après, on vit se détacher du navire plusieurs chaloupes qui firent force de rames vers le rivage. C'est alors que nous avons trouvé les habitants de la paroisse, sous la conduite de leur curé, traversant le bois de la Pointe, et se dirigeant vers son extrémité, où les embarcations ennemies paraissaient vouloir prendre terre. La petite troupe s'embusqua sur la lisière de la forêt, derrière les taillis, dans les plis du terrain et à l'abri des crans du rivage. Là, elle attendit en silence l'arrivée des chaloupes qui approchaient rapidement. Déjà, on entendait distinctement le bruit des rames dans les tolets et sur l'eau, ainsi que le murmure confus des voix. Comme la marée était haute et que les embarcations tiraient assez peu d'eau, elles purent atterrir jusqu'au bord des crans, à une faible portée de fusils. Nos annales ne mentionnent pas quel était le nombre de ces embarcations ; mais on sait que chacune d'elles portait une forte escouade de soldats ; l'ordre de sauter à terre fut donné, les rames tirées de l'eau et le débarquement commença à s'effectuer sans qu'on eut aucun soupçon du voisinage si prochain des tirailleurs canadiens.

C'est dans ce moment de confusion qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, et pendant que les soldats prenaient ou préparaient leurs armes, qu'un cri de : Feu ! retentit soudain à l'entrée du bois ; c'était le commandement du curé Francheville ; au même instant, plusieurs détonations éclatèrent et une grêle de balles vint fondre sur les malheureux Bostonnais. Plusieurs tombèrent morts sur la place, un plus grand nombre furent blessés grièvement. Abasourdis par cette attaque aussi meurtrière qu'inattendue, les autres regagnèrent précipitamment les chaloupes. Les officiers eurent beau répéter les ordres et donner l'exemple du courage, la panique fut générale. Tous se rembarquèrent précipitamment tandis que les Canadiens continuaient à les canarder du rivage. Les Américains se hâtèrent de pousser leurs chaloupes vers le large pour se mettre hors d'atteinte des balles, et allèrent porter à bord de leur navire le nouveau de la chaude réception qu'ils venaient de recevoir.

L'incident que nous venons de rapporter est raconté, avec une légère variante, dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la mère Juchereau de Saint-Ignace.

"Mr. de Francheville, y est-il dit, ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvaient faire leur débarquement, il attendit les chaloupes qui venaient bien remplies : dès que la première fut à la portée du mousquet, il fit faire une décharge qui tua tous les hommes dont elle était chargée, à la réserve de deux qui s'enfuirent bien vite ; les autres chaloupes ne jugèrent pas à propos de s'exposer au même danger." (1)

Cette légère escarmouche, couronnée d'un si plein succès, fut le présage des revers qui attendaient l'amiral Phipps sous les murs de Québec. La nouvelle s'en répandit en un instant, et contribua à relever le courage des Canadiens. Ainsi, c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains, en 1690 ; de même qu'en 1759, ce fut leur attitude hostile, et, sans doute aussi, la facilité du débarquement sur cette pointe proéminente, qui engagea les

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 321.

Anglais à y faire une descente, et à commencer par cette paroisse l'incendie de la côte sud, jusqu'au delà de Saint-Jean-Port-Joli.

Avant l'apparition des Européens dans les eaux du Saint-Laurent, quelles étaient les tribus aborigènes qui fréquentaient ces parages ? y eut-il quelques-unes de ces tribus qui y firent un séjour habituel ? Il est assez difficile de le dire ; cependant, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, à cause de l'abondance de la pêche qu'on remarquait sur ce littoral et qui n'a pas entièrement disparu. Les Abénaquis, les Micmacs, les Maléchites, les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais étaient les tribus qui sillonnaient le plus souvent cette partie du pays. Les nombreux actes de baptême d'enfants sauvages qu'on trouve dans les premiers registres de la paroisse, indiquent la présence d'un certain nombre de ces familles.

Quelle est maintenant l'origine du nom de la Rivière-Ouelle ? On croit généralement que ce nom lui a été donné en souvenir d'un compatriote de Champlain, M. Ouel, contrôleur général des salines de Brouage, membre de la Compagnie des Cent-Associés et l'un des bienfaiteurs insignes des missionnaires récollets dont il était syndic au Canada.

On ne connaît aucun détail précis sur le séjour de M. Ouel dans la Nouvelle-France. Champlain nous apprend que ce fut M. Ouel qui le décida à choisir pour missionnaires les Pères Récollets. C'était, ajoute-t-il, "un homme d'honneur duquel j'avais la fréquentation ordinaire... homme adonné à la piété et doué d'un grand zèle et affection à l'honneur de Dieu et à l'augmentation de sa religion."

Ce témoignage en dit assez pour faire voir que le nom de la Rivière-Ouelle rappelle un homme de bien dont le souvenir mérite d'être conservé.

On écrivait autrefois indifféremment *Ouel* ou bien *Houel* ; ce n'est que plus tard qu'on a adopté l'orthographe *Ouelle*.

Quelques-uns prétendent que ce mot est d'extraction sauvage, et qu'il signifie anguille, à laquelle la rivière Ouelle ressemble par les nombreux détours qu'elle fait dans la plaine, avant de se jeter dans le Saint-Laurent. A partir de son embouchure jusqu'au pont du chemin de fer du Grand-Tronc, on compte une lieue en ligne droite, tandis qu'on en compte trois en suivant ses contours.

Dix-huit ans avant l'embuscade du bout de la Pointe, c'est-à-dire en 1672, on voyait accoster, au même endroit, un canot monté par quelques hommes. L'un d'eux était un jeune officier âgé seulement de 28 ans, qui avait servi dans le régiment de Carignan-Salières, licencié depuis peu dans la colonie. Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, était originaire de la Normandie, et natif de Clipperville, non loin de Rouen. Il était fils de Jean Deschamps, seigneur des Sandes, et de dame Elizabeth de Bin. Désirant se fixer dans la Nouvelle-France, M. de la Bouteillerie avait épousé, le 24 octobre de cette même année, une Canadienne, dame Catherine Gertrude Macard, dont le père était de Mareuil-sur-Dié, en France. Peu de jours après son mariage (29 octobre 1672), l'intendant Talon lui avait concédé, au nom de Sa Majesté Louis XIV, un fief seigneurial de deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, de chaque côté de la rivière Ouelle. Dans la suite, cette concession fut augmentée de deux lieues dans la profondeur des terres (1).

Un mémoire, écrit par le petit-fils de M. Deschamps, dit que cette concession "fut érigée en fief noble et seigneurie sous les dénominations de la Bouteillerie, Flamandville et Boishébert, trois noms de terres en Normandie dans le pays de Caux, possédés par les parents du sieur Deschamps." (2)

En mettant pied à terre à la Pointe, M. de la Bouteillerie et ses compagnons reçurent-ils l'hospitalité sous la hutte de quelques pêcheurs qui, dès lors, pouvaient être venus camper sur cette plage ? ou bien, cette côte était-elle entièrement déserte, et ses forêts n'avaient-elles d'autres habitants que les animaux farouches, les loups, les ours, les castors, les originaux, etc., et nos voyageurs n'eurent-ils d'abord d'autre toit que la voûte froide et humide des bois ? Heureusement que ces hardis pionniers, accoutumés aux plus rudes fatigues, ne redoutaient ni un ciel étoilé pour abri, ni un lit de feuillage ou de branches de sapins pour couche nocturne.

M. de la Bouteillerie passa les premiers jours qui suivirent son arrivée à explorer son nouveau fief, à fixer l'emplacement de son domaine, et celui du moulin banal que tout seigneur était obligé de construire pour l'usage des colons qui venaient s'établir sur sa censive.

La rivière Ouelle, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, serpente entre des rives légèrement encaissées, au milieu d'une plaine vaste et fertile, accidentée çà et là de quelques rochers et de collines qui s'élèvent en pente douce et dont les deux plus marquantes ont reçu les noms de *Grands-Coteaux* et de *Petites-Côtes*.

La ligne horizontale des terres d'alluvion est interrompue, à quatre ou cinq milles du fleuve, par les premières arêtes des monts Alleghans, qui s'élèvent graduellement jusqu'à la frontière américaine.

Le pin, l'érable, l'orme, le sapin, le merisier, le hêtre, le peuplier, l'épinette, le bouleau, le cèdre, étaient les principales essences forestières qui couvraient le sol, et qui ont disparu entièrement de la vallée, pour faire place à d'abondantes moissons. Ces futaies séculaires qui, croissaient plus épaisses au bord de la rivière, étendaient leurs branches noueuses et touffues au-dessus de l'eau, y trempaient leur feuillage, et formaient une longue et tortueuse avenue, aussi silencieuse que la forêt de la Belle-au-bois-dormant. Les oiseaux aquatiques de toutes espèces, les canards, les outardes, les bernaches, les oies sauvages, les sarcelles, etc., foisonnaient aussi nombreux que les truites et les saumons qui nageaient au-dessous d'eux, et qu'on voyait sauter çà et là à la surface de l'eau ; les canots d'écorce portant quelques familles aborigènes qui montaient et descendaient de fois à autres le courant, ne troublaient guère ces paisibles habitants des bois. Le silence régnait en souverain dans ce désert ; cette nature indomptée n'avait jamais connu la servitude de l'homme ; mais celui qui, le premier, allait mettre la cognée à la racine des arbres et tracer le premier sillon dans cette terre vierge, était arrivé.

M. de la Bouteillerie choisit pour site de son domaine une langue de terre unie et fertile que forme un des replis de la rivière, à environ trois quarts de lieue de son embouchure. Quelques défrichements y furent commencés immédiatement, et poursuivis sans interruption pendant les années suivantes. Deux autres endroits furent en même temps mis en culture par le seigneur : le premier, près de l'embouchure de la rivière, vis-à-vis du lieu où elle est guéable, et qu'on appelait pour cela le *portage* ; le second, sur les terres qui appartiennent aujourd'hui à la fabrique et où s'élève l'église avec ses dépendances. C'est là que M. de la Bouteillerie résolut de fixer sa résidence. Les défrichements y furent faits avec plus de soin qu'ailleurs, et un manoir rustique, construit en grosses pièces de bois, rapidement ébauchées, éleva bientôt au milieu de la clairière sa toiture aiguë, à la manière canadienne du temps passé. La coutume généralement suivie dans les premiers temps était de bâtir le moulin seigneurial dans la proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance ; mais ici, la

(1) Cette concession fut faite le 20 octobre 1750, à dame Geneviève de Ramezay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de la Bouteillerie.

(2) Mémoire de Charles Deschamps, écuyer, de Boishébert, ci-devant commandant de l'Acadie et autres parties du Canada, présenté à la commission siégeante sur les affaires du Canada, en 1763. *Archives de la Seigneurie de la Rivière-Ouelle*.

rivière n'offrant de pouvoirs d'eau qu'à cinq ou six milles plus loin, en descendant du pied des montagnes, un moulin à vent fut construit dans un lieu ouvert, appelé, aujourd'hui comme alors, l'Eventail, non loin du portage (1679). Un ruisseau qui coule à la rivière, tout auprès, porte encore aujourd'hui le nom de ruisseau du petit moulin, en souvenir de ce premier moulin seigneurial qui fut abandonné en 1700.

Les seigneurs de la Rivière-Ouelle étaient destinés à avoir de la tribulation avec leurs moulins banaux; car ils allaient être obligés d'en bâtir cinq autres en différents lieux, avant de trouver l'endroit propice que le moulin occupe aujourd'hui, mais qui ne pouvait être choisi d'abord, étant en pleine forêt.

Après l'abandon du moulin de l'Eventail, deux autres moulins, également mus par le vent, furent construits successivement tout près l'un de l'autre, du côté opposé de la rivière, à une dizaine d'arpents en deçà de l'église. Le premier de ces moulins était en ruines dès l'année 1723; l'autre, qui existait en 1725, fut brûlé par les Anglais, en 1759, lorsqu'ils firent leur descente à la Rivière-Ouelle. Ce fut quatre ans plus tard (1763) qu'eut lieu la première tentative d'un moulin à eau pour moulin le grain. Il fut placé au pied d'un petit rapide qui se fait à quelque distance au-dessous des îles du haut de la rivière; mais les grandes eaux du printemps, qui le minaient et menaçaient de l'emporter, contraignirent le seigneur de le transporter, en 1769, à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. C'était tomber d'un inconvenient dans un autre; car on y était encore en plein bois, et les chemins mal frayés en rendaient l'accès difficile. Force fut donc de l'abandonner temporairement et d'en construire un autre (1786) sur un des ruisseaux de la plaine qui coule à quelques arpents au-dessous du rapide mentionné plus haut. On ne tarda pas à s'apercevoir que le cours d'eau était insuffisant (1); aussi, dès que les défrichements se furent rapprochés du pied des montagnes, on réédifia le moulin (1791) sur l'emplacement qui avait été choisi précédemment. Le moulin neuf qui sert actuellement a été rebâti sur le même site vers 1835. Il s'élève au penchant d'un vallon pittoresque qui est devenu, dans ces derniers temps, un centre d'activité assez considérable par l'établissement d'un chantier où l'on exploite, pour exporter en Angleterre, les bois de construction provenant des forêts voisines.

Depuis l'abolition de la tenure seigneuriale, un moulin additionnel a été construit un peu au-dessous de l'autre, par M. Charles Letellier de Saint-Just, qui est devenu l'acquéreur des derniers droits seigneuriaux restés en vigueur.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

(A continuer)

(1) C'est probablement dans ce même endroit qu'avait été bâti, dès l'origine, un moulin à scie que les archives de la seigneurie mentionnent sans indiquer le lieu précis où il s'élevait; et c'est sans doute pour cette raison que la route qui passe par cet endroit porte le nom de *Roule-Billot*.

JURISPRUDENCE

Voici un procès, un tout petit procès, entre un jeune artiste et une jolie femme, qui a usé, qui a abusé même de son droit d'être capricieuse et de se montrer plus difficile que tout un jury.

Les visiteurs du dernier Salon ont pu remarquer un portrait de jeune femme, qui avait eu l'insigne honneur de la cimaise, et que le livret désignait avec cette simple mention: "Portrait de Mme de T..."

C'était l'œuvre d'un jeune peintre, M. Bertier, qui avait déjà cueilli quelques lauriers aux précédents Salons, et ceux qui savaient lire entre les étoiles discrètes que le livret portait à la suite du T majuscule, racontaient que l'artiste avait eu pour modèle une charmante jeune femme, Mme Turr, très-riche et très-répan-due dans le monde des arts.

Mme Turr avait, en effet, consenti à poser devant le jeune peintre, et, sans doute, elle avait été satisfaite de son image, car l'avis unanime d'un jury d'amis convoqué tout spécialement par elle, avait pu la convaincre de la fidélité et du mérite de l'œuvre.

Bref, Mme Turr devint si enthousiaste et se montra si charmée, qu'elle consentit non-seulement à laisser admirer son portrait au futur Salon, mais encore qu'elle fit elle-même des démarches multiples pour obtenir du jury la place d'honneur qui lui fut effectivement donnée.

M. Bertier était dans le ravissement: le portrait de Mme T... avait été constamment entouré, apprécié de la façon la plus flatteuse par les artistes et les visiteurs, et cet accueil avait été consacré d'ailleurs par la décision du jury.

Mais, après le Salon, et lorsqu'il s'agit de retirer la toile, Mme Turr déclara formellement qu'elle n'avait point commandé son portrait à M. Bertier, qu'elle ne prendrait point livraison, et, par conséquent, qu'elle ne payerait en aucun cas la somme de 6,000 francs qui lui était réclamée par l'artiste.

A toutes les sollicitations qui lui furent faites, à toutes les représentations qu'on lui adressa, la jeune femme répondit avec un entêtement inébranlable: "Je ne recevrai pas votre toile. Plaidons, si vous voulez!"

On a plaidé. Me Carraby s'est présenté devant la cinquième Chambre du Tribunal civil au nom de M. Bertier. Il a fait ob-

server que le fait seul d'avoir autorisé l'artiste à faire admettre le portrait au Salon, avec la désignation significative qui était portée sur le livret, indiquait de la part de Mme Turr, sans qu'il fut nécessaire de rappeler ses démarches pour obtenir une place avantageuse, une commande absolument définitive. Me Carraby a donc demandé que Mme Turr fût obligée par le tribunal à accepter son portrait, et, bien entendu, à en payer le prix.

Me du Buit, avocat de Mme Turr, a répondu que sa cliente ne prendrait point livraison, et il nous a révélé enfin pourquoi sa jolie cliente se montrait si intraitable: Mme Turr ne trouve point que son portrait lui ressemble! Moins heureuse que tous les artistes et que les habitués du Salon qui l'ont si bien reconnue, elle ne se reconnaît pas elle-même dans l'œuvre de M. Bertier.

Voilà pourquoi elle ne l'accepte pas et pourquoi elle ne paiera pas les 6,000 francs, d'autant plus, dit M. du Buit, qu'elle n'a posé que six fois en tout, par pure condescendance, et que le portrait a été exposé au Salon sans son assentiment.

Avant d'apprécier au fond cette cause embarrassante, le tribunal a ordonné une expertise. C'est M. Cot qui est chargé de la faire: il devra donner son avis sur le prix du tableau, et aussi confronter, comme on dit en style de juge d'instruction, la jeune femme et l'œuvre en litige.

Les magistrats de la cinquième Chambre qui n'ont pas voulu procéder eux-mêmes à cette confrontation charmante, ont donné là à M. Cot une agréable mission. Ce serait plaisir d'être expert-juré, si toutes les expertises ressemblaient à celle-là! — *Figaro*.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

BIBLIOGRAPHIE

Pie IX, sa vie et ses œuvres

M. J. P. Tardivel vient de publier une histoire populaire de la vie de Pie IX. Il a fait entrer dans cette brochure, qui contient plus de cent pages, in-18, les principaux événements du glorieux pontificat qui vient de finir, un récit authentique des derniers moments de Pie IX, un compte-rendu fidèle des funérailles papales, ainsi que des renseignements sur le conclave.

Il existe déjà plusieurs histoires de Pie IX, mais aucune d'elles n'est à la portée de toutes les bourses; l'auteur a cru devoir combler cette lacune en composant une biographie du grand Pontife que les moins fortunés pourront acheter.

La brochure est ornée d'une photographie de Pie IX prise d'après le portrait à l'huile qui se trouve à l'Université-Laval, et la partie typographique ne laisse rien à désirer.

Le prix de la brochure n'est que de trente cents, par la malle franco.

Merci à l'éditeur, M. J. N. Duquet, du *Canadien*, pour l'exemplaire qu'il a eu la délicatesse de nous adresser.

FAITS DIVERS

BACHELIER EN MÉDECINE.—Après avoir subi un examen brillant devant les professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, M. Oswald Goyer a obtenu le titre de *Bachelier*.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BOSTON.—A une assemblée régulière de la Société Saint-Jean-Baptiste de Boston, tenue à Codman Hall, rue Tremont, le mercredi 6 mars, les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour le semestre courant:

Président, Louis Dasilva;
Vice-Président, Joachin Périgny;
Sec.-Archiviste, Wilbrod Filiatrault;
Sec.-Financier, Henri Gervais;
Trésorier, Stanislas Vanier;
Sergent-d'Armes, J.-B. Couillard;
Directeurs, Jos. Débigaré, A.-F. Richard et Félix Ethier;
Comité de visite, J. Débigaré, J. Périgny et J. Beaudet.

—Un pénible accident a jeté dans le deuil une des plus respectables familles de Sainte-Geneviève. Trois des enfants de M. Hubert Frigon s'étaient rendus à Saint-Ubalde pour l'exploitation d'une sucrerie. Il y avait à peine trois jours qu'ils y étaient que l'un d'eux fut tué par un arbre que son frère abattait. La mort a été presque instantanée. Une enquête du Coroner a été tenue et le verdict a été rendu suivant les faits.

TROUVÉ NOYÉ.—Le cadavre d'un batelier, nommé William Bazinet, âgé de 21 ans, qui a disparu l'automne dernier de sa résidence, à Iroquois, Ontario, a été retrouvé dans le canal, près de Lachine. Une enquête a été tenue, et le verdict a été: "Trouvé mort."

BRÛLÉ À MORT.—Il y a quelque temps, la femme Urbain Laverdière, demeurant rue Charrest, Saint-Sauveur, laissait ses deux petites filles seules à la maison pour aller chercher du lait chez la voisine. Cinq minutes plus tard, lorsqu'elle revint au logis, elle trouva l'une des petites filles, la plus âgée, environnée par les flammes. Il n'y avait pas de feu dans la maison, et on suppose que c'est en jouant avec des allumettes qu'elle aura mis le feu à ses vêtements. L'enfant est morte depuis. Elle s'appelait Antoinette et avait trois ans.

A l'enquête, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

ORCHESTRE RARE.—Les condamnés de la prison d'Auburn ont organisé un chœur qui est une organisation musicale très-remarquable. L'organiste a été condamné pour vol qualifié; le premier violon, le premier ténor et la basse profonde sont des assassins; le second ténor, la basse et les sopranos sont tous des voleurs avec effraction, et le professeur est un faussaire. On peut appeler cela un chœur choisi... par la police.

A PROFOS DE L'INFANTICIDE.—Il existe à Vienne, Autriche, un hospice de la maternité ouvert à toutes les femmes qui s'y présentent, riches ou pauvres, mariées ou non. Elles y sont admises à toute heure du jour ou de la nuit, sous tel nom qu'il leur convient de prendre.

Seulement, on exige que le véritable nom soit inscrit dans un billet cacheté, qu'elles déposent en entrant et qu'on leur rend intact à leur sortie. Ce n'est qu'en cas de mort qu'il en est fait usage, dans l'intérêt de la famille et de l'enfant.

Plusieurs femmes joignent à ces précautions celle de venir à l'hospice couvertes d'un voile, qu'elles gardent pendant tout le temps de leur séjour dans la maison.

N'y a-t-il pas là un précieux et salutaire pré-servatif contre l'infanticide?

PENDAISON.—Joseph Lepage, alias Joseph Parrish, a été exécuté hier dans la prison d'État du New-Hampshire, à Concord. Le crime qui avait motivé sa condamnation était le meurtre d'une jeune fille de 17 ans, Josie Langmaid, de Pembroke, trouvée décapitée, le 4 octobre 1875, dans un marais proche du chemin qu'elle avait à suivre pour aller à l'école. Lepage était aussi soupçonné d'avoir assassiné, en 1874, miss Ball,

institutrice dans une école publique à Saint-Albans; mais les preuves de sa culpabilité n'avaient pu être fournies. La veille de son exécution, le condamné a reconnu avoir commis ces deux assassinats, dont il a relaté tous les détails. Il a indiqué sur une carte l'endroit où il a caché quelques-uns des objets qu'il avait enlevés à sa dernière victime.

Deux prêtres catholiques ont administré les sacrements à Lepage et l'ont accompagné à l'échafaud. Il l'a gravi d'un pas ferme et n'a manifesté aucune émotion pendant les derniers préparatifs. A 11 heures précises, la trappe s'est dérobée sous ses pieds. Le corps du supplicié, dépendu après 18 minutes de suspension, a été porté à Suncook et remis à la famille.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de M. M. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

VOLEUR CHATIÉ.—Un voleur de profession bien connu de la police, a reçu la récompense qu'il méritait, et qui lui était réservée tôt ou tard.

Voici ce qui est arrivé: Le nommé Michel Larose, en compagnie de plusieurs autres, visitait à des intervalles rapprochés la résidence du sieur Charles Bédard, sur le chemin de Charlesbourg, à l'endroit connu sous le nom de *grange noire*; chaque fois, la bande se portait à des voies de faits sur la propriété, le tout se terminant par une rasade complète de tous les effets qui lui tombaient sous la main. Un matin, Michel Larose, qui ne fait pas carême, sentit son appétit s'ouvrir; il invita sans gêne et sans façon, deux de ses compagnons à prendre une bouchée sous le pouce. On accepta avec empressement l'offre de Michel, et tous trois s'acheminèrent vers Charlesbourg.

Leur premier soin en arrivant fut de visiter la grange, et n'y trouvant rien de quoi satisfaire leur appétit, ils se dirigèrent vers la maison de Bédard. Ils essayèrent, mais en vain, de crocheter la porte; le bruit de cette opération réveilla M. Bédard, qui pria ces messieurs de se retirer; mais soit entêtement, soit orgueil, ils refusèrent de se rendre aux sages conseils de M. Bédard. Bien plus, ils s'attaquèrent à M. Bédard, l'injuriant de la belle façon, et Michel, s'armant d'une barre de fer, menaça le propriétaire de le tuer.

Bédard, connaissant la détermination de ces ignobles personnages, mit la main sur son fusil en les avertissant qu'il ferait feu sur le premier d'entre eux qui oserait attenter un bris de maison.

Un long éclat de rire répondit à cet avertissement. Alors, Bédard, se voyant sur le point d'être attaqué et au moment où la porte allait céder, lâcha la détente de son fusil chargé de gros plomb à canard, et toute la charge se fraya un passage à travers les intestins de Michel Larose, qui s'affaissa sur le sol. Les deux autres prirent la fuite.

Bédard fit alors avvertir le sergent Beaulieu, de la garde No. 3, de ce qui venait de se passer, et le sergent alla avvertir le capitaine Heigham; tous deux partirent pour Charlesbourg, et en ramenèrent Larose, qu'ils ont placé de suite à l'hôpital-général.

En attendant l'enquête, Bédard a été arrêté pour la forme, et logé en prison, mais la justice ne peut et ne saurait le blâmer de ce qu'il a fait. Si chacun de ces malfaiteurs recevait ce qui est arrivé à Larose, le pays en serait très-vite purgé. Le médecin désespère de la vie de Larose.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier: 547, rue Craig.

IL NE FAUT JAMAIS.

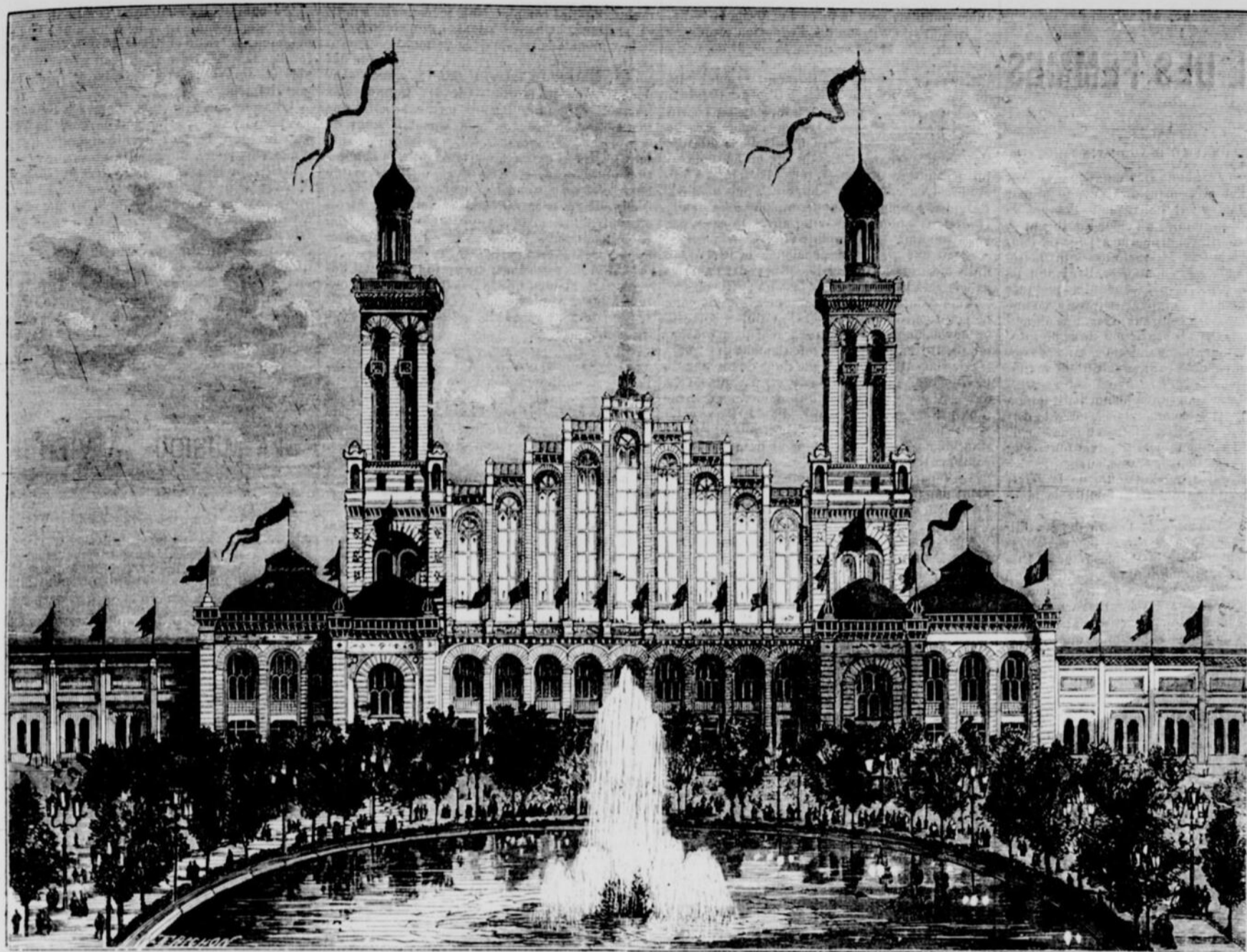
Il est fou que le PHOSFOZONE ait jamais manqué de guérir les maladies pour lesquelles il est administré, lorsqu'il a été soumis à une épreuve raisonnable. Les plus grands sceptiques rendent hommage à ses propriétés curatives, même lorsqu'il n'en est pris que quelques doses, car son opération est rapide et certaine. Une, deux ou une douzaine de doses peuvent très-bien ne pas guérir, mais si l'on persévère à en faire usage, un résultat *véritablement certain*. Vendu par tous les pharmaciens, et préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.



QUEBEC—CAMPEMENT D'HIVER DE LA BATTERIE "B"—D'APRÈS UN CROQUIS DE L'ARVILLEUR MARIN



ASILE DES ALIÉNÉS DE FALCONWOOD, PRÈS CHARLOTTETOWN, ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD



EXPOSITION DE PARIS—LE PALAIS DU TROCADERO TEL QUE COMPLÉTÉ



MADRID—GRAND COMBAT DE TAUREAU À L'OCCASION DES FÊTES DU MARIAGE DU ROI

LE CRIME DES FEMMES

II

LE ROYAUME D'AUGUSTINE

M. Courcy n'exagérait rien en assurant à Augustine que l'établissement du Haussois formait un petit royaume ; il constituait l'œuvre de toute la vie d'un homme au cœur intelligent, à l'esprit lucide. Resté orphelin à l'âge où l'enfant éprouve à la fois le besoin des soins maternels et des tendresses constantes, Benjamin ne se découragea pas. S'il s'abandonna quelques jours à un désespoir aigu, il se redressa avec une énergie précoce, et, puisant dans un orgueil enfantin et touchant le sentiment de sa dignité, il alla seul, sans recommandation, sans protection, se présenter chez le directeur d'une manufacture de tissage.

M. Combat était un brave homme, parvenu à une haute situation commerciale à force de persévérance, et il regardait comme un devoir de guider dans la voie qu'il avait suivie tous ceux dont le zèle et le talent le frappaient.

Ce fut un samedi, après l'heure de la paye, que Benjamin pénétra dans la famille de monsieur Combat.

En réglant le compte de chacun des travailleurs, celui-ci s'informait paternellement de sa situation, de sa famille. Il encourageait l'un pour ses progrès, stimulait l'autre, annonçait à celui-ci une augmentation de salaire, admonestait doucement celui-là sur son inexactitude ou sa paresse. Si quelque ouvrier exposait au maître que la maladie de sa femme ou d'un enfant le tourmentait et augmentait sa dépense, M. Combat en prenait note, afin d'envoyer son médecin et des secours. Benjamin, blotti dans un angle de la grande salle où il s'était faufilé, regardait, écoutait. Il trouvait à M. Combat une physionomie si ouverte, si franche, que l'espoir lui entraît au cœur. Lentement les sacs d'argent posés sur la grande table se vidèrent, lentement les travailleurs sortirent, faisant sonner leurs écus dans leur poche, ou les gardant fortement serrés dans leur main.

M. Combat resta seul, alors Benjamin s'avança.

— Est-ce que je t'ai oublié, mon garçon ? demanda le manufacturier avec bienveillance.

— Non, monsieur, répondit l'enfant, vous ne m'avez pas oublié puisque je ne suis pas de la maison.

— Tu désires quelque chose, mon petit ami ?

— Monsieur, répliqua Benjamin, encouragé par la douceur de M. Combat, mon père était charbonnier dans un village situé à une demi-lieue d'ici. Il est mort, et quinze jours après ma mère l'a suivi. J'ai onze ans, et je me trouve sans famille. Je veux travailler et gagner ma vie, si petit que je sois ; avez-vous besoin d'un apprenti ?

— On a toujours besoin d'encourager les enfants laborieux, dit M. Combat, en posant sa large main sur la tête du petit garçon, et en considérant sa figure expressive et douce. Viens demain à l'atelier, on t'emploiera.

— Ah ! merci, monsieur ! s'écria Benjamin les yeux brillants de joie.

— Où vas-tu aller maintenant ?

— Apprendre cette bonne nouvelle à une voisine de ma mère qui m'a recueilli.

— Tu continueras à demeurer chez elle ?

— D'autant plus que, gagnant maintenant un peu d'argent, je pourrai lui venir en aide.

— Va, mon enfant, dit M. Combat, et à demain ; tu me demanderas au contre-maître, et je choisirai moi-même ta place et ta besogne. Benjamin partit en courant. Quand il arriva chez la vieille femme qui le soignait depuis la mort de ses parents, il se jeta tout joyeux dans ses bras.

— Mère Providence, dit-il, j'entre à la fabrique.

— Et qui t'a valu ce bonheur, Benjamin ?

— Personne ; je suis allé me présenter à M. Combat, et il m'a accepté. J'aurai une petite paye ; mais, avec de la patience et du zèle, elle augmentera.

— Ce n'est pas pour moi que je m'en réjouis, Benjamin. Tant qu'il y aurait eu ici un morceau de pain, la moitié t'en revenait de droit ; mais je me félicite de te voir courageux, et je remercie Dieu de la chance qui t'arrive.

Cette chance devait être progressive. L'enfant se montra si assidu, si intelligent, que M. Combat s'y intéressa. Le trouvant un dimanche assis dans un champ auprès de sa vieille mère Providence, il alla vers lui, et, lui frappant amicalement sur l'épaule :

— Que fais-tu là, Ben, au lieu d'aller jouer au bouchon ou à la marelle avec tes camarades ?

— J'essaie d'apprendre à lire, monsieur ; la mère Providence sait un peu. L'instituteur dit que, pour devenir un bon ouvrier, il fallait s'instruire. Je voudrais être habile un jour.

— Eh bien, Ben, ferme ton livre aujourd'hui ; promène-toi, amuse-toi, cela est de ton âge ; et, désormais, viens à l'heure de la leçon de mon fils Prosper, tu la partageras avec lui.

Cette fois Benjamin, oubliant complètement la distance qui séparait l'apprenti du riche manufacturier, sauta au cou de M. Combat. La mère Providence poussa un cri de surprise et d'effroi ; M. Combat embrassa cordialement l'enfant, glissa un louis dans la main de la mère Providence, et s'éloigna.

Le reste de la journée se passa dans la joie pour la vieille femme et l'enfant. Le lendemain, Providence acheta pour Benjamin un cos-

tume complet, avec la pièce d'or reçue la veille, et, quand elle vit son fils d'adoption propre et avenant, elle éprouva un mouvement de fierté maternelle.

Les progrès de Benjamin furent rapides : ils donnèrent tant d'émulation à Prosper Combat, que le manufacturier, tout en laissant l'orphelin passer par les divers degrés de l'apprentissage et s'initier aux moindres détails de la fabrication, lui trouva dans les bureaux un emploi qui lui permit de consacrer plus de temps à ses études. L'enfant devint adolescent, puis homme. Providence mourut, et Benjamin porta son deuil. Il atteignait alors vingt-cinq ans. Prosper, devenu son ami, en comptait vingt-sept. Celui-ci avait une grande propension à la rêverie et nulle aptitude commerciale. Ses goûts l'entraînaient vers la littérature et les arts ; s'il consentait à s'occuper de la manufacture, c'était pour ne point contrister son père. Celui-ci comprit le dévouement de Prosper, mais, en même temps, il trembla que le reflux de ses facultés de son fils, et la fatigue de la lutte, ébranlassent une santé peu robuste, et, par une de ces abnégations paternelles qui deviennent héroïques, il exigea que Prosper allât à Paris. Le jeune homme ne put dissimuler sa joie ; l'expansion même de son consentement prouva au père combien il avait deviné juste.

Le départ de Prosper n'amena aucun changement dans la marche des affaires ; mais Benjamin, poussé par sa reconnaissance d'un côté, de l'autre par ses obligations quotidiennes, se rapprocha chaque jour davantage du manufacturier. Celui-ci voulut qu'il habitât sa maison, et finit par s'en reposer sur lui d'une façon absolue. Benjamin n'abusa pas de son influence ; il montra tant de sagesse et d'intelligence, qu'au moment d'une crise commerciale fort grave, M. Combat l'envoya en Hollande pour défendre ses intérêts. Benjamin rapporta une solution si satisfaisante, que M. Combat l'associa immédiatement à sa maison, dont la raison sociale fut alors *Combat, Courcy et Compagnie*. Le jeune homme se trouvait sur la route de la fortune. Ses économies placées habilement formaient déjà un joli capital. La manufacture prospérait. Cependant M. Combat devint triste ; ne voulant pas obliger son fils à quitter Paris, il songea à l'aider à aller rejoindre. Cette pensée entra si profondément dans son cœur, qu'il résolut, ce roi du commerce, d'abdiquer entre les mains de son premier ministre. Cette proposition surprit d'abord Ben, et même l'effraya. Son habileté ne lui donnait aucun orgueil. Il fallut que M. Combat lui demandât comme un service de se charger de cette grande entreprise pour qu'il y consentit. Mais quand il s'agit du traité à faire, la surprise de Ben augmenta. M. Combat lui vendait la manufacture pour une somme modeste, et acceptait un paiement annuel comprenant à la fois les intérêts de la somme totalisée et l'amortissement du prix d'acquisition. Et comme Benjamin soulevait des objections émuës, M. Combat répondit :

— Je le veux ainsi, Ben ; mon fils réussit à Paris plus que je n'osais l'espérer ; j'irai applaudir les drames de Prosper, tandis que l'enfant de mon adoption continuera l'œuvre commencée.

Cette volonté exprimée paternellement et tendrement, vainquit l'hésitation de Benjamin. Il n'eut plus qu'une pensée ; satisfaire à ses obligations pécuniaires et améliorer encore s'il était possible la création de son bienfaiteur.

Resté seul aux Haussois, seul en face d'une tâche colossale, Benjamin ne se sentit pas faiblir. Il lui sembla, au contraire, que l'émulation et la force lui venaient de la difficulté de l'entreprise. Ses ouvriers l'aimaient assez pour le seconder. Ils ne ressentait aucune jalousie de sa fortune, parce qu'ils l'avaient vu monter échelon à échelon, travaillant, besognant, se fatiguant comme le dernier des manœuvres. Ils étaient même fiers de voir un des leurs, orphelin, posséder cette belle fabrique où il était entré un soir pauvre et timide.

Du reste, Courcy prouva bientôt à quel point il se souvenait de son ancienne misère et quel intérêt il portait à ses camarades devenus ses subordonnés.

Il créa une crèche, puis une salle d'asile, enfin une école. Les apprentis ne travaillaient jamais plus de six heures à la manufacture. Ils assistaient à des leçons pratiques et proportionnées à leur âge, faites en vue de leurs occupations futures. On leur apprenait l'origine de tout ce qui concernait leur métier, depuis l'étude botanique des plantes textiles, jusqu'à celle des instruments qui les mettent en œuvre. Un musée d'herbes, de plants, d'arbustes et d'arbres fut composé par les soins de M. Courcy. Le lin et le chanvre y figuraient à côté des fils tirés du cocotier, de l'aloès, et des merveilleuses découpures de l'arbre de dentelle.

Tous les moyens de filage et de tissage, depuis les plus anciens jusqu'aux modernes, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus habilement perfectionnés, se grouperent avec un ordre chronologique et géographique. A côté d'une branche de cotonnier dont la bourre de neige baise les cocons, des statuettes en pâte des Indes montraient la pauvre femme sauvage, filant et tissant sa pague. Puis venaient les modèles d'une industrie progressive et savante. L'ouvrier passant en revue ce musée apprenait non-seulement à perfectionner son travail, mais encore à l'aimer. Le buste des hommes qui ont introduit des modifications importantes ou inventé des machines ingénieuses se trouvaient près de leur œuvre. L'artisan puisait un encouragement dans la reproduction glorifiée de ses ancêtres dans le travail : Richard Lenoir, Jacquart, tous ceux qui devinrent à la fois les bienfaiteurs de leur patrie. Des livres de voyages,

de biographies complétaient ce cours instructif et pratique. Chaque semaine, un homme de talent prenait la parole dans ce musée, démontrait, expliquait, et augmentait le nombre des connaissances des travailleurs. Il y avait sans doute, dans la fabrique de M. Courcy, des hommes d'une intelligence médiocre et d'une instruction bornée ; on n'en acceptait point de complètement ignorants. Les seuls qui ne sussent ni lire ni écrire appartenaient à la génération précédente, et encore vit-on plus d'une fois, avec un attendrissement presque respectueux, de rudes travailleurs épeler leurs lettres ou tenir d'une main tremblante la plume trop légère pour leurs mains calleuses, accoutumées à manier de lourds outils.

— Mon fils est soldat, dit un jour un vieil ouvrier à M. Courcy qui le félicitait sur son courage à lutter si tard contre la difficulté de s'instruire ; je veux répondre moi-même aux lettres qu'il m'écrit.

Quand M. Courcy eut préparé aux enfants et aux adultes le moyen d'améliorer leur situation, il songea aux hommes. Les ouvriers habitaient les villages proches de Haussois ; il existait bien dans la fabrique une immense maison vaste comme une caserne, triste comme une prison ; pleine de locataires comme une ruche d'abeilles, mais elle ressemblait trop à la fabrique elle-même, avec ses fenêtres régulières et ses larges couloirs. M. Courcy acheta un immense terrain, derrière les bâtiments de la manufacture, et devint architecte par amour pour ses ouvriers.

Il voulut resserrer autour d'eux la famille qui est sa joie, sa sauvegarde. Pour y parvenir, pour éloigner de l'artisan la tentation d'entrer au cabaret, et d'y dépenser le prix de ses semaines, il fonda une bourgade vivante et gaie. Dans les terrains dont il venait de faire l'acquisition, se trouvaient de grands arbres ; il les respecta. Les maisons à un seul étage s'abritèrent sous des ombrages amis ; les clôtures des haies des lardins laissèrent à l'œil l'illusion de la perspective lointaine ; les murs s'égayèrent de vigne, de olémitte, de lierre. Chacune de ces demeures eut un aspect champêtre fait pour reposer les regards de l'homme courbé tout le jour sur un métier. Dans l'intérieur, l'aménagement fut simple et commode. Les fourneaux permettaient à la ménagère de ne négliger aucun soin, sans dépenser beaucoup de combustible. Chaque maison, pourvue d'eau et de gaz, ressembla vaguement à un cottage anglais.

Quand M. Courcy en eut construit cinquante, il les offrit au prix de mille écus chacune. Ses déboursés se trouvaient à peine couverts ; mais jamais il n'était entré dans sa pensée de tirer un bénéfice quel onque de son entreprise. Les ouvriers possédant des économies payèrent, les uns la totalité de la somme, les autres la moitié ; les plus pauvres s'engagèrent à verser vingt-cinq francs par mois ; au bout de douze années ils devenaient propriétaires. Les premiers acquéreurs d'immeubles rencontrèrent quelque opposition parmi leurs camarades. Les uns assuraient que M. Courcy voulait les tenir davantage sous sa main ; les autres affirmaient qu'il résulterait de cette acquisition un surcroît de dépense. En effet, on avait au village une maison pour soixante francs par an, et celle de M. Courcy en coûtait cent cinquante. Mais ce que comprennent les ménagères, c'est que, cette dépense première une fois faite, elles trouvaient une amélioration sensible dans le budget du mari.

Cela se comprenait aisément : sur les routes allant des Haussois aux villages voisins, s'épachaient des cabarets. La paie dans la poche, l'ouvrier invitait son ami ou acceptait son invitation ; parfois on jouait ; on s'enivrait presque toujours. La femme arrachait ce qu'elle pouvait de cette paie indispensable au pain des enfants. On se querellait au lieu de discuter les intérêts de la famille, de former des projets d'avenir, d'ajouter quelque chose à l'épargne. Il en fut tout autrement dans les ménages qui prirent l'initiative de devenir tout de suite propriétaires des immeubles de M. Courcy. En quittant la fabrique, l'ouvrier trouvait à quelques pas sa maison accorte et souriante, les enfants sur le seuil, la femme dressant le couvert. Il posait sur la table le produit de la semaine, s'asseyait réjoui près du feu joyeux en hiver, dans le jardin en été, babillant avec les enfants, causant avec la ménagère, regardait avec un nouveau plaisir les murs sains, les portes jointes, les fenêtres closes, les meubles commodes, la vaisselle réjouissante, le linge frais. Il s'enfonçait dans la naïve jouissance d'un bien-être inconnu jusqu'alors. Cette maison lui semblait un palais ; il s'incrustait aux plantes de son jardin, aux rosiers grimpaient le long de la muraille. Il se souvenait du temps où sa femme allumait péniblement le feu dans une cheminée fumeuse ; il comparait la lumière égale et joyeuse du gaz à la résine ou à la chandelle qu'il brûlait autrefois. Sa femme était plus propre, plus soignée dans sa mise. Les enfants lui montraient, avec orgueil, les bons points reçus à l'école ; il était fier, heureux, attendri. Il se sentait plus digne et plus estimable, plus homme, plus citoyen, plus utile à lui-même et à la société.

Les camarades de ces ouvriers finirent par trouver entre eux et les propriétaires des petits domaines, une différence qui les humiliait. Ils les enviaient, puis ils les imitèrent.

Deux ans après l'achèvement des cinquante maisons, il n'en restait plus de vacantes. Les demandes s'accumulaient ; les contre-maîtres souhaitèrent à leur tour un *at home* plus vaste. Et ce fut de la sorte que Benjamin Courcy fonda sa ville de travailleurs.

Une fois la grande maison libre de ses locataires, M. Courcy se demanda à quel usage elle pourrait bien servir ?

— J'oubliais les vieillards," se dit-il.

Et vite, comme sous le coup d'une baguette magique, le vaste et triste bâtiment se transforma. Les invalides du travail y trouvèrent un abri et des soins ; les malades y furent reçus gratuitement.

L'hospice des Haussois commença l'œuvre de Benjamin Courcy, et, quand le curé du village vint le bénir le jour de l'inauguration, il dit, d'une voix émue, au manufacturier :

— Ces hommes, ces femmes, ces enfants, vous doivent la prospérité et le bonheur, continuez votre œuvre, mais croyez-moi ; songez un peu à vous-même, et reposez-vous dans votre propre félicité.

A partir de ce jour-là, Benjamin s'aperçut qu'il vivait seul. Il comptait quarante-cinq ans, et ne s'était guère aperçu de la fuite des années, entraîné qu'il était par le grand rouage de sa création. Il vit Augustine ; il se souvint des paroles du curé des Haussois et la demanda en mariage.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

LA MUSIQUE A VIENNE

(Suite et fin.)

Celui de tous les arts que les Viennois apprécient le plus, a déjà dit Mme de Staël, c'est la musique : cela fait espérer qu'un jour ils deviendront poètes ; car, malgré leurs goûts un peu prosaïques, qui-conque aime la musique est enthousiaste, sans le savoir, de tout ce qu'elle rappelle.

Une mélodie de Beethoven émeut aux larmes une fille du peuple sans éducation et sans instruction, qui ne connaît pas même le nom de ce sublime compositeur.

La musique est pour le Viennois une passion et une jouissance ; pour l'Italien, c'est une sensation ; pour le Français, une distraction, et pour l'Anglais, une vanité. Je ne sais plus quel est le spirituel observateur qui a dit : "A l'Opéra, la Française ouvre les yeux, l'Allemande ouvre l'oreille, l'Italienne ouvre son cœur, l'Anglaise ouvre la bouche, car la Française va entendre la musique pour ses épaules, l'Allemande pour son plaisir, l'Italienne pour son amour, l'Anglaise pour son argent."

J'ajouterais que la Viennoise ouvre quelque chose de plus que l'oreille : elle ouvre son âme, elle se donne tout entière, pâmée, au démon de la symphonie.

Il y a à Vienne une musique vive, légère, facile, élégante, spirituelle, frétilante et pétillante, qui est un produit du sol, et qui s'exporte comme le champagne. Cette musique aux broderies délicates, pleine de gaieté, de demi-rires et de fous-rires, d'ariettes et de pirouettes, d'agaceries de Colombines en jupon court, cette musique qui a le diable au corps et qui coule fraîche et bondissante, comme une cascade d'un rocher, est personnifiée par Strauss.

Strauss ! Quelle magie dans ce nom ! Aux sons de sa musique dansent la cour et la caserne, la campagne et la ville, les escarpins et les sabots, les fées et les bonnes d'enfants : elle est à la portée de toutes les intelligences et de toutes les jambes, et son caractère original et populaire l'a rendue universelle. Les valse de Strauss résonnent jusqu'aux derniers confins de la civilisation, en Amérique et en Australie, et en Chine elles réveillent de leur sommeil les échos de la grande muraille.

Mais ce qu'il faut voir, c'est Strauss lui-même conduisant son orchestre. Une jeune Viennoise de seize ans s'écriait un jour devant moi :

— Il est beau comme un dieu.

Son archet tout-puissant fait jaillir la fontaine des enivrantes mélodies, et le torrent invisible court comme un fluide à travers l'auditoire qu'il électrise.

Ces Strauss forment une véritable dynastie de rois de la musique. Ils sont, je crois, d'origine espagnole ; dans leur physionomie, rien du type allemand : ils ont les yeux noirs, les cheveux noirs, le teint basané ; ils sont petits et nerveux.

Johann Strauss—le fondateur de la dynastie—naquit à Vienne, le 4 mars 1804, dans une auberge que tenaient ses parents au faubourg Léopold. Quand des musiciens ambulants venaient jouer dans la salle à boire, le petit Johann se glissait sous les tables pour mieux les entendre, et, quand ils étaient partis, il imitait le

premier violon en raclant avec une baguette une bûche de bois qu'il tenait sous son menton. La veille de sa fête, son père lui ayant demandé ce qu'il voulait : "Père, lui dit-il, veux-tu me faire un plaisir si grand, si grand que je t'obéirai toujours ?"

—Certainement, répondit le père.

—Eh bien, achète-moi un petit violon."

Il eut son violon ! Quelle joie : il en dansa toute la journée. Ce violon, c'était les ailes de l'oiseau. Il répéta les airs qu'il avait entendus, et déjà on l'appelait dans l'auberge le petit violoniste. Sur ces entrefaites, les Français reparurent pour la seconde fois devant Vienne, le bombardement n'avait pas commencé, que la terreur s'était emparée de toute la ville ; chacun enfouissait ce qu'il avait de plus précieux ; et le petit Strauss, imitant ses parents, enterra son petit violon dans la cave ; mais il ne put rester longtemps séparé de son cher compagnon, et les premiers soldats français qui entrèrent dans l'auberge, trouvèrent un enfant qui leur joua une valse. Ils étaient venus avec des idées peu nettes sur la propriété, mais l'enfant les apprivoisa avec sa douce musique ; ils ne touchèrent à rien et payèrent leur écho. Des grenadiers aux grosses moustaches arrivèrent ensuite qui embrassèrent le petit musicien, et un capitaine s'écria en battant des mains :

"Il a du talent, le petit coquin ! S'il était à Paris, il deviendrait un grand artiste !"

Quand les Français eurent quitté Vienne, le père Strauss dit un jour à son fils :

"Ta présence est maintenant superflue à l'auberge, il est temps que tu apprennes un métier. Que veux-tu devenir ?"

L'enfant, effrayé du ton qu'avait pris son père, ne disait mot ; il tremblait. Ah ! s'il avait osé répondre, mais il craignait tant son père !

"Eh bien, lui dit celui-ci, nous allons faire de toi un relieur ; j'ai arrêté toutes les conditions, tu entreras en apprentissage la semaine prochaine."

Le relieur chez lequel le petit Johann fut envoyé était fanatique de son métier : il ne voyait rien au-dessus des relieurs qui avaient, selon lui, une noble et sainte mission à remplir en ce monde, et des récompenses spéciales à attendre dans l'autre. Mettant Johann vis-à-vis d'un pot à colle, son patron lui dit :

"L'imprimeur fait quelque chose, il est vrai, pour l'écrivain ; il imprime, mais son livre resterait tout nu, et personne ne le lirait, s'il n'y avait le relieur qui l'habille !"

Le nouvel apprenti n'écouait guère ces discours, il pensait à son violon. On lui avait défendu d'y toucher, même lorsque sa journée de travail était finie. Le petit Johann prit patience, espérant qu'il aurait tout le dimanche à lui ; mais son patron, qui n'était pas content de son travail, étendit aussi la défense à ce jour-là.

"Vous êtes un tyran, s'écria alors l'enfant avec un geste de révolte ; je ne veux pas être relieur, je m'en vais."

Et il s'enfuit avec son violon avant que le terrible maître fût revenu de la stupéfaction dans laquelle l'avait plongé un langage aussi révolutionnaire.

Où aller ? Retourner chez son père, c'était s'exposer à être ramené de force chez son patron. Il courut devant lui, au hasard et à la garde de Dieu ; il franchit la ligne des fortifications et reconnut la route de Doëbling. La matinée était radieuse, les oiseaux chantaient leurs amours printaniers dans les arbres en fleurs, les scarabées couraient dans les prés comme des écoliers en vacances. Le petit Johann alla s'asseoir sur un tertre, à l'ombre d'un groupe de tilleuls aux émanations embaumées ; puis, tirant son cher violon de dessous son habit, il joua tous les airs qu'il savait ; et, quand il eut épuisé son répertoire, il improvisa quelques phrases musicales qui lui couraient dans la tête, et il lui sembla que son instrument répondait à ses pensées, comme la voix d'un ami. Il avait emporté dans sa poche un morceau de pain sec, ce qui lui constituait, avec quelques gorgées d'eau de source, un repas

qu'il n'eût pas échangé contre un festin de roi. Enfin, le soleil disparut, la nuit arriva, et il était encore là, sur son tertre, jouant du violon : il s'endormit, son instrument dans ses bras, et il entendit en rêve les mélodies d'une musique de sérénades. C'était la musique de la liberté !

Lorsqu'il rouvrit les yeux, le lendemain, les oiseaux chantaient de nouveau, les hirondelles se baignaient dans l'air azuré du ciel, et un homme était debout devant lui, qui le regardait d'un œil étonné. Le petit musicien eut peur et voulut se sauver.

"Ne me reconnais-tu pas, Johann ?" lui dit l'inconnu.

Cette voix ne lui semblait pas tout à fait étrangère : l'inconnu lui dit alors son nom, et le petit Johann se rappela avoir vu cet homme à l'auberge paternelle ; il lui raconta son escapade, en lui recommandant bien de ne pas le trahir.

"Il y a place pour deux dans le logement que j'ai loué à Doëbling, lui dit M. X. ; viens avec moi, mon garçon, tu seras là en lieu sûr et tu pourras jouer du violon toute la journée."

Johann mit sa main dans celle que lui tendait ce protecteur providentiel, et une heure après il était installé dans une jolie chambre, dont la vue s'ouvrait pleine de solitude et de silence sur un immense jardin. M. X. partit immédiatement pour Vienne, où il alla rassurer le père Strauss sur le sort de son fils. Quant au maître relieur, il passa un mauvais moment : les commères du quartier l'accusèrent d'avoir si fort maltraité le petit Johann qu'il était allé, disaient-elles, se jeter dans le Danube.

Enfin l'ex-apprenti relieur rentra au foyer paternel, et M. X., son protecteur, lui fit donner des leçons par le célèbre violoniste Polyschansky. Strauss trouva un emploi auprès du maître de chapelle Pamer, puis il fut reçu dans l'orchestre de Lanner. A cette époque, il n'était pas encore d'usage de faire payer d'entrée aux concerts ; et le jeune Strauss, le chapeau bas et une assiette à la main, s'en allait quêter parmi l'assistance. Lanner ne tarda pas à être frappé du talent et du zèle extraordinaire de sa jeune recrue ; pendant le carnaval de 1825, il divisa son orchestre en deux bandes, et confia la direction de la seconde à Strauss.

Un soir que Johann faisait danser un nombreux public à l'Arbre-Vert, la porte de la salle s'ouvrit, et il vit entrer une jeune fille, si merveilleusement belle, qu'il rougit et ne la quitta plus des yeux. La jeune fille, se sentant observée, rougit aussi. Au même instant, une des cordes du violon de Strauss se brisa, mais le jeune musicien arracha l'instrument de son voisin, et continua, avec une nouvelle ardeur, à jouer la polka commencée, car il le sentait—c'était pour elle qu'il jouait ! Rentré chez lui, au lieu de se coucher, il se mit au travail et composa sa première valse, qui décida de sa vocation de compositeur.

Strauss et Lanner s'étaient liés d'une amitié étroite. Lanner était le type du Viennois bon vivant, toujours gai et sans souci ; il n'avait jamais le sou et trouvait que les dettes étaient bien portées. Strauss et Lanner n'avaient souvent qu'une chemise à mettre à eux deux, mais comme ce vêtement est difficile à partager, ils le tiraient au sort, et celui qui avait perdu était obligé de boutonner sa redingote jusqu'au cou, quelle que fût la chaleur.

Strauss avait osé enfin se commander un habit noir. Son tailleur choisit le mercredi des cendres pour venir lui en réclamer le prix, de bon matin, avant qu'il fût levé. Hélas ! la bourse du dormeur était à sec. Le tailleur ne voulant pas s'en retourner les mains vides, reprit l'habit qui était sur une chaise, malgré les supplications du pauvre musicien, qu'il condamnait aux arrêts forcés dans son lit, car ce vêtement était le seul qu'il eût.—Strauss pria son bon génie de venir à son aide, lorsque le tailleur entra :

"Votre habit, lui dit-il, est trop usé pour que je puisse le revendre ; je préfère vous le laisser, et avoir confiance en votre probité."

Ce fut dans cette brillante situation que

Strauss se maria ; mais la jeunesse doute-t-elle de quelque chose, et n'avait-il pas le droit de croire en son étoile ?

Quand les deux maîtres se séparèrent, Lanner fit voter ses musiciens, laissant toute liberté à ceux qui voulaient suivre Strauss ; celui-ci se trouva ainsi à la tête d'un orchestre de quatorze musiciens, et le succès de ses premiers concerts fut immense. Vienne, cependant, se partagea en deux camps : les *Lannériens* et les *Straussiens*.

Strauss entreprit bientôt un grand voyage musical à travers l'Europe ; il alla à Munich, à Hambourg, à Amsterdam, à La Haye, et vint à Paris, où il joua devant la famille royale, aux Tuileries. Louis-Philippe lui serra la main en lui disant :

"Je connais depuis longtemps vos compositions, et je suis charmé de faire votre connaissance personnelle."

Le lendemain, on lui remettait, de la part du roi, une somme de 2,000 francs.

Strauss donna, avec Musard, une série de vingt concerts ; puis il partit pour Rouen et le Havre, et revint à Paris diriger un orchestre de cent quarante musiciens à la salle Saint-Honoré. Quatre mille masques se démenaient comme des possédés sous son archet diabolique.

Meyerbeer et Cherubini vinrent l'entendre pendant son séjour à Paris.

"C'est une musique très-originale, dit Meyerbeer, et comme on n'en entend nulle part : c'est bien l'écho de cette vie viennoise si amusante, si gaie, si folle ; cet homme est un maître dans son genre."

Strauss se rendit ensuite en Angleterre, où il fut reçu avec des transports d'enthousiasme ; puis il revint en Autriche, pour mourir dans la force de son talent et à l'apogée de sa gloire.

Il a laissé trois fils : Joseph, Johann et Edouard. Joseph a succombé en Russie, des suites d'un refroidissement ; Johann s'est fait compositeur d'opéras et ne dirige plus que les orchestres des bals de la cour et des bals de l'Opéra de Paris. Il a la vivacité française dans le caractère et les manières ; il vit à Hitzing, l'Auteuil viennois, avec sa charmante femme, jadis une des étoiles de l'Opéra de Vienne. Son cabinet de travail est décoré à la turque et meublé d'un immense piano à queue, hommage d'admiration d'un riche Américain. En face de sa grande table de travail encombrée de papiers de musique, se trouve son buste à demi caché sous des couronnes de laurier aux larges feuilles d'or.

L'auteur du *Carnaval de Rome*, de *Capriccio*, de la *Reine Indigo*, du *Prince Mathusalem* et de la *Tzigane*, est père d'une ravissante petite fille qui est déjà une musicienne accomplie.

Edouard est resté fidèle à ses fidèles Viennois et aux traditions paternelles ; l'hiver, il règne en souverain absolu à la Salle des fleurs, au Cursalon, au Musikverein ; il a cinq ou six orchestres sous sa direction, et il court dans son équipage d'un concert à l'autre ou d'un bal à l'autre pour présider ici à une ouverture, pour enlever là une valse ou une polka. En été, il trône au milieu de son orchestre au Jardin populaire ou au Parc de la ville, et les jolies Viennoises qui accourent pour l'entendre, forment autour de ce roi de la valse, une cour comme jamais souverain n'en a eu ou n'en pourrait avoir.

VICTOR TISSOT.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

UN MARI TUÉ PAR SA FEMME

Le mari était ivrogne, paresseux et brutal ; la femme, elle, de mœurs plus que légères, et, dans ces conditions, il est facile de supposer les scènes et les violences dont l'intérieur des époux Tête, cultivateurs à Loyettes, dans le département de l'Ain, était journellement le théâtre.

Et cependant cette union n'était pas de date récente, et vingt années de vie en commun auraient pu faire espérer que les époux, par le seul fait de l'habitude, laisseraient au temps seul le soin de délier le lien conjugal.

Eh bien, non ! la femme, elle, n'a pas eu la patience d'attendre et a demandé au crime le veuvage et l'indépendance.

C'est une dernière scène, une scène analogue à celle qui s'était produite la veille sans doute et qui se serait reproduite le lendemain peut-être, qui a précipité la catastrophe dans les conditions qui nous sont révélées par l'acte d'accusation.

Le 21 octobre, jour du crime, le fils aîné était venu voir ses parents. Il ne trouva à la maison que sa mère et sa petite sœur ; il donna de l'argent à sa mère en lui disant : "Mère, voilà un peu d'argent, prépare-nous à souper." Le père était à l'auberge ; le fils s'y rendit ; le père lui dit de l'appeler s'il n'était pas rentré à la maison à la nuit tombante. L'heure du souper venue, le père étant absent, le fils voulut aller le chercher ; sa mère lui répondit : "N'y va pas, il nous battra." On soupa ; le père rentra à huit heures, se mit en fureur de ce qu'on ne l'avait pas attendu et dit à sa femme de préparer du fricot ; elle lui répondit qu'il y en avait assez ; alors commença une scène de violence qui allait se terminer par un crime et qui dura 24 heures ; le père mit son fils à la porte, lui reprochant de manger son bien. Son fils lui répondit : "Je puis manger quelquefois chez vous, vous prenez tous mes gages." Il le jeta à la porte en disant : "Va-t-en, tu n'es pas mon fils."

Après cela, la femme prétend que son mari maltraita sa petite fille et qu'il les jeta toutes les deux à la porte ; la femme se réfugia chez sa mère. Dans la nuit, éclata un incendie dans le village. Tout le monde alla porter des secours. En revenant, le père rentra, ferma la porte, et la femme ne put rentrer chez elle avec son fils qu'à sept heures du matin. La querelle recommença alors, le mari sortit et revint à une heure. Le repas était fini, il recommença la même querelle que la veille. Il dit à son fils "qu'il avait quelque chose sur le cœur, et qu'il ne savait pas comme ça allait finir." En disant ces mots, il frappait son fils à la figure et menaçait sa femme. C'est alors que la femme sortit, prit la pioche que le cantonnier Bognet, qui était venu pour arranger des tonneaux, avait laissée à la porte, et en asséna un coup sur la tête de son mari ; la victime tomba morte, et la femme furieuse lui porta encore deux autres coups derrière la tête. Le fils, voyant tomber son père, s'enfuit épouvanté et courut chercher un médecin ; quand celui-ci arriva, la porte était fermée, on dut passer par une fenêtrée. Le médecin déclara qu'il était mort, et la femme s'écria alors : "Eh bien ! s'il est mort, il n'aura pas besoin de bouillon."

Ces faits, la femme Tête en reconnaît la complète exactitude, et à l'audience ne manifeste ni regret ni repentir.

Après l'audition des témoins, qui n'apporte aucun élément nouveau aux débats, le défenseur dépose des conclusions tendant à ce qu'il plaise à la cour de poser la question de provocation du mari comme résultant des débats.

La cour donne acte droit aux conclusions de l'avocat et décide que la question sera posée.

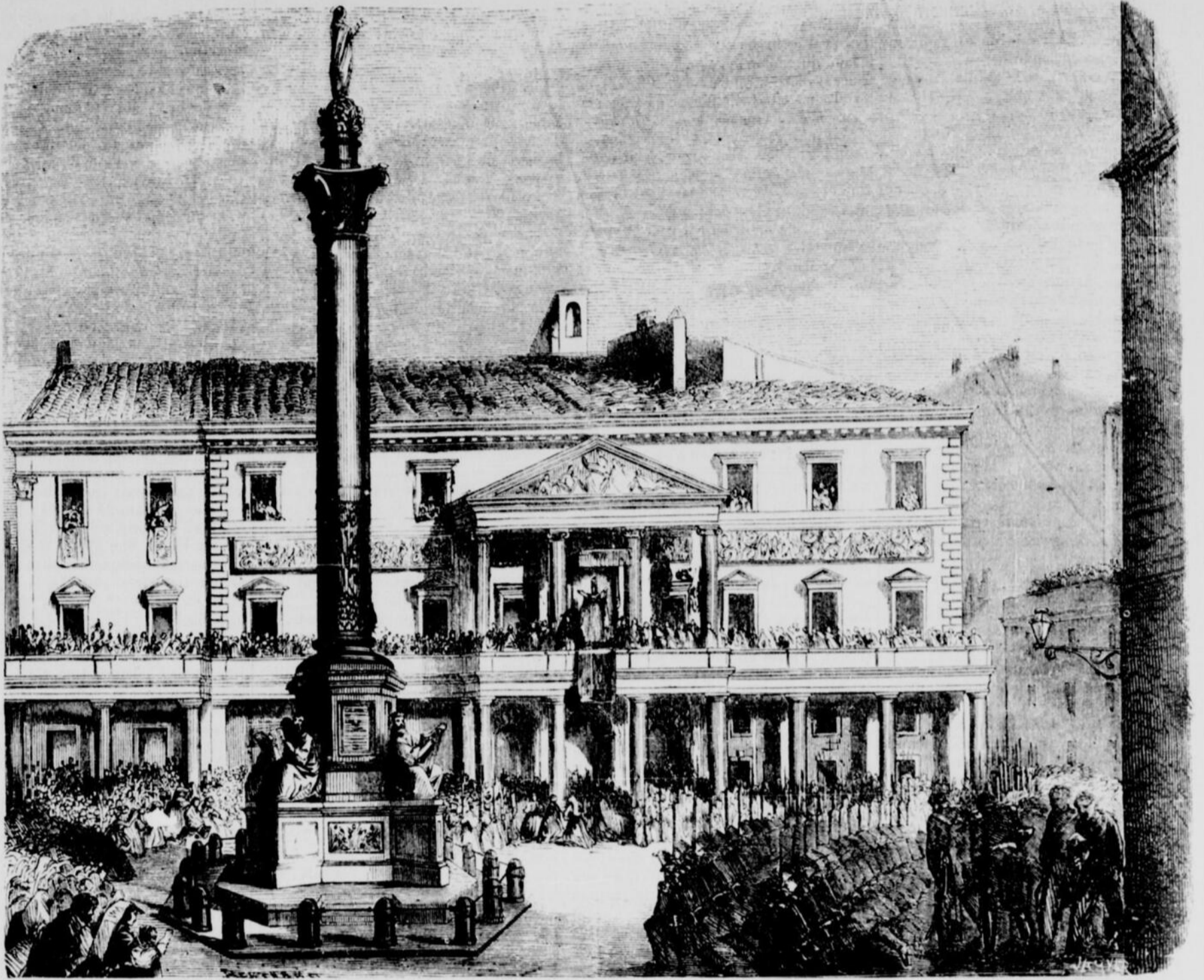
Le jury se retire pour en délibérer, puis, après trois renvois successifs dans la chambre des délibérations pour rectifier des erreurs de forme, il revient apportant un verdict affirmatif sur la première question, négatif sur la seconde. A la première lecture, le verdict était affirmatif sur les deux questions.

Me Tissot demande que la cour lui donne acte de ce qu'en audience publique, le chef du jury a répondu *oui* la première fois sur la deuxième question et *non* la troisième fois.

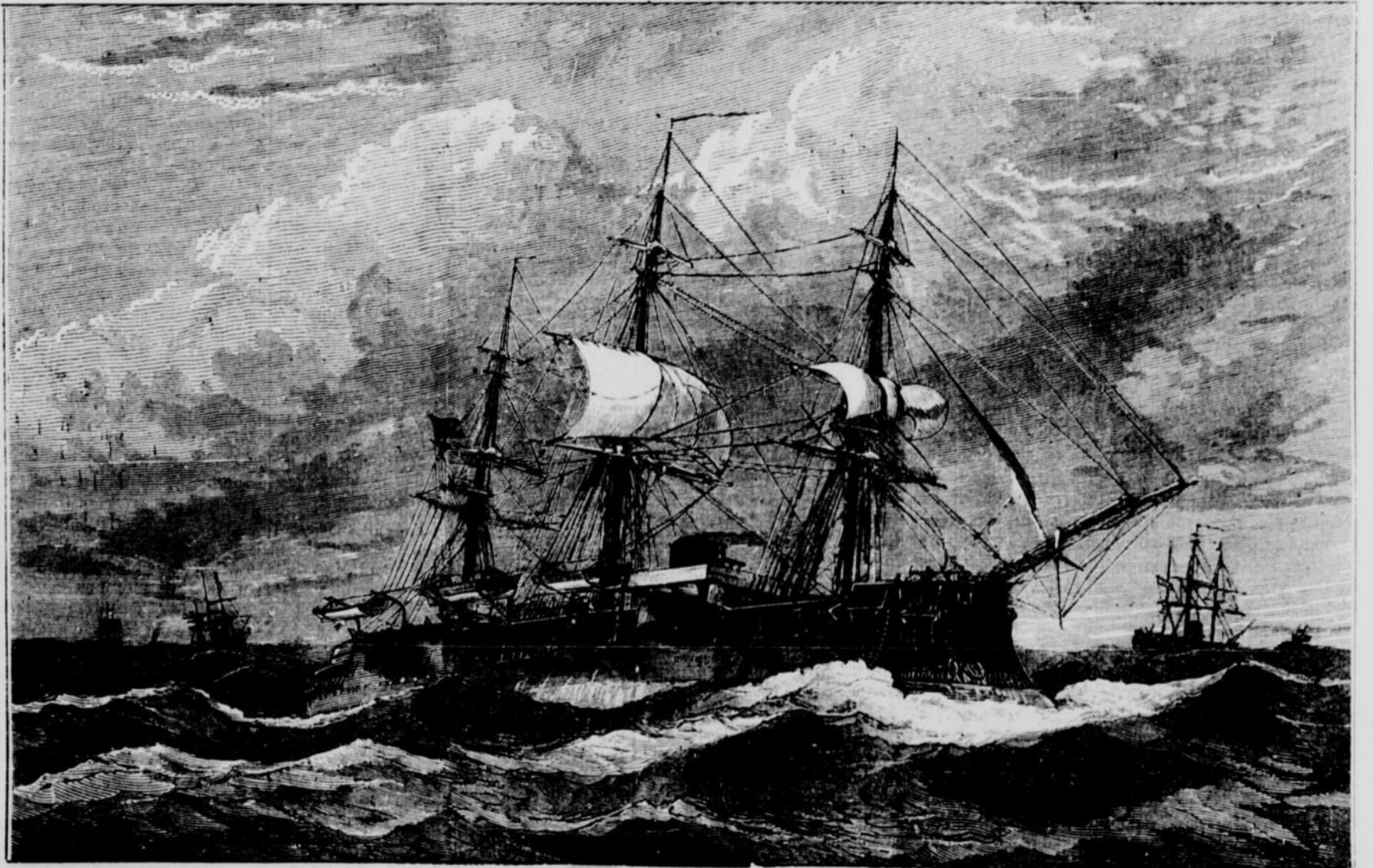
La cour donne acte de ce fait à la défense et rend un arrêt qui condamne la femme Tête à dix ans de réclusion.

Le père de Dumaet écrit à son fils une lettre qui se termine par cette phrase :

"... Plus rien à te dire, mon cher fils ; ta mère et moi nous nous portons bien ; la vache bretonne a vêlé, le veau est défunt, nous souhaitons que la présente te trouve de même !"



Inauguration de la colonne de l'Immaculée-Conception, à Rome.



Le *Colbert*, cuirassé français de premier rang, construit à Brest.

NÉCROLOGIE

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Rév. M. Arraud (Jacques-Victor), du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, arrivée presque subitement samedi dernier, vers les dix heures du soir. Le vénérable défunt naquit à Blaye, diocèse de Bordeaux, France, le 8 septembre 1805. Arrivé en Canada le 1er août 1828, il fut ordonné prêtre en cette ville le 25 juillet 1829, et a toujours, depuis, exercé le saint ministère à Montréal. Il fut un des principaux fondateurs de l'Asile du Bon-Pasteur, qu'il n'a cessé de protéger jusqu'à sa mort. Il remplit aussi pendant plusieurs années les fonctions de procureur du séminaire. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUEBEC

Les esprits sont dans un état de fermentation très-avancée, due au changement de ministère et à l'approche des élections générales. La presse canadienne-française, que tout le monde pensait avoir atteint l'apogée de la violence dans sa discussion relative au tracé du chemin de fer du Nord, est en voie de démontrer qu'il n'est point de bornes à sa fureur.

Ce n'est point avec de l'encre que nos journalistes politiques écrivent, c'est avec du fiel mêlé de fange, et quelques-uns nous portent à croire qu'ils souhaiteraient tremper leur plume dans le sang de leurs confrères.

- Vous êtes un misérable.
-Vous en êtes un autre.
-Votre père a assassiné en 1812.
-Comment le pouvait-il puisqu'il n'existait pas encore ?
-Alors, c'est votre grand-père. Dans tous les cas, leur descendant n'est qu'un gueu.

Voilà le genre de dialectique mis en usage par la presse de la province.

VILLE DE SAINT-HENRI

Le docteur André-Adolphe Dugas, dont le nom figure sur la liste publiée dans l'avant-dernier numéro de L'Opinion Publique, comme un de ceux inscrits sur l'écrin de la prison de Montréal durant la rébellion de 1837-38, est mort le 19 courant, à l'âge de 60 ans.

Après avoir failli payer de sa tête ses convictions politiques, le docteur est tombé victime de son dévouement professionnel. C'est aux suites d'une terrible maladie, contractée en soignant une femme, qu'il a succombé.

Brusque, mais plein de bonté, d'une énergie extraordinaire, franc jusqu'à la hardiesse, ne prodiguant pas son amitié, mais l'accordant de telle sorte que ceux qui la possédaient pouvaient compter sur elle, le docteur Dugas était une de ces natures fortes et honnêtes qui font leur marque et qui laissent de durables souvenirs.

TORONTO

M. O'Donovan Rossa, agitateur fénié, ennemi juré de l'Angleterre, a entrepris, dans une lecture publique prononcée le 18 courant, de faire partager ses opinions anti-britanniques par les habitants de la capitale d'Ontario. Les effets les plus sensibles de sa prédication intempestive ont été une centaine de jambes, de têtes et de bras cassés! Lui-même n'a dû qu'à une fuite précipitée la chance de n'être pas rossé avec enthousiasme. Quand on s'appelle Rossa, on doit éviter, par des sujets de discussion irritants, de mettre des bâtons dans les mains de ses auditeurs.

HALIFAX

Sir O'Grady Haly, qui commandait les forces anglaises au Canada, est mort.

EUROPE

Pour résoudre l'éternelle question d'Orient, on parla d'abord d'un Congrès, ensuite d'une Conférence, puis d'un Congrès. Il paraît maintenant qu'il n'y aura ni l'un ni l'autre, hormis que nous ayons un Congrès... ou bien une Conférence.

Un indice qu'il faudra malheureusement d'autres choses que des discours pour

trancher la difficulté, c'est que les différentes nations s'occupent en ce moment de computer leurs forces. Tant d'hommes, tant de chevaux, tant de canons. Tant de baïonnettes pour se percer le ventre; tant de sabres pour se fendre la tête. Dès qu'un gouvernement, à force de taxes directes et indirectes, a réussi à mettre quelques sous de côté, il achète des fusils, de la poudre, des casques.

L'Europe ressemble en ce moment à un groupe d'animaux qui se craignent et se menacent. D'un côté le lion britannique, de l'autre l'ours moscovite; plus loin, l'autruche qui se cache la tête sous l'aile, et le coq gaulois qui ne chante plus mais qui observe; et planant au-dessus de tout cela, l'aigle de Prusse, attendant que les autres aient commencé le carnage pour se repaître de carcasses.

Puisque les nations d'Europe, les nations civilisées par excellence, ne conçoivent pas de plus digne emploi de leur temps que celui de se battre ensemble, qu'elles s'empressent donc de mettre fin à l'anxiété qui pèse sur le monde entier; qu'elles se jettent comme des chacals les unes sur les autres; qu'elles s'entre-déchirent comme des chiens furieux; qu'elles s'abreuvent de leur sang: peut-être la satiété engendrera-t-elle le dégoût, et finirons-nous enfin par voir régner parmi les hommes d'autres instincts et d'autres goûts que ceux des bêtes féroces.

A.-B. LONGPRÉ.

Une pétition aux tailleurs.

Les poches trop larges et trop profondes offrent des inconvénients, lorsqu'on n'a que de petits objets à y mettre, car alors les dits objets disparaissent au fond, et c'est le diable pour les en retirer.

Les poches trop étroites offrent un inconvénient plus grave encore: quand on veut y introduire des objets d'un certain volume, ces objets ne peuvent y entrer que difficilement, quand ils peuvent y entrer.

Pourquoi les tailleurs n'adopteraient-ils pas, surtout aux parlessus, des poches élastiques, qui répondraient à tous les besoins!

VARIÉTÉS

Dans un salon. Un ancien magistrat, qui est sourd comme une pioche, s'aperçoit qu'il vient de lui échapper... quelque chose.

S'adressant alors à un de ses amis, qui était près de lui:

-Avez-vous entendu certain petit bruit?

-Non.

-Ah! tant mieux! car, étant un peu sourd, je ne savais pas si c'était un crime ou un simple délit!

Une nouvelle à la main fournie par le docteur Ricard:

Dans la Galerie contemporaine littéraire et artistique de Baschet, nous lisons l'autographe suivant au bas du portrait du grand médecin:

"Cher confrère,

"Vous voulez un autographe? Voici ce que me dit un jour une dame qui m'en demandait un pour son album:

"Docteur, je tiens beaucoup à avoir un autographe de vous, mais je voudrais qu'il fut écrit de votre main!..." "RICARD."

Dans un restaurant:

Deux messieurs ont demandé des œufs brouillés aux truffes.

On leur apporte des œufs brouillés fort convenables, mais où les truffes étaient par trop rares.

-Garçon, dit alors un de ces messieurs, nous vous avons demandé des œufs brouillés aux truffes, et vous avez sans doute compris: brouillés avec les truffes!

On échange des idées, après dîner, dans un salon:

-Moi, dit une dame, j'adore les animaux, quels qu'ils soient. Mon bonheur est d'en être entourée. Malheureusement, j'habite un petit appartement, et puis ça coûte cher.

-Oh! mon Dieu, madame, fait un vieux naturaliste, il y a un moyen bien simple de faire pulluler les animaux chez soi à très-bon compte.

-Donnez-le-moi.

-Vous achetez deux serins.

-Parfait.

-Le grain qu'ils mangent attire des souris qui nécessitent au moins un chat....

-Votre serin s'arrête-là!

-Non.... car les chats ont généralement des puces!

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trompe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes des problèmes Nos. 106 et 107: MM. Ls. Elz. Berthelot, H. M. Z. Delannais, Québec; N. P. Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P. Sherbrooke; P. O. Giroux, M. Lafrenière, S. Lafrenière, J. E. Giroux, M. Toupin, Montréal; A. C., Saint-Jean.

Solutions justes du problème No. 108: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P. Sherbrooke; N. P. Sorel; Ls. Elz. Berthelot, Z. Delannais, H. M. Québec; A. C., Saint-Jean; M. Toupin, J. E. Giroux, M. Lafrenière, S. Lafrenière, Montréal.

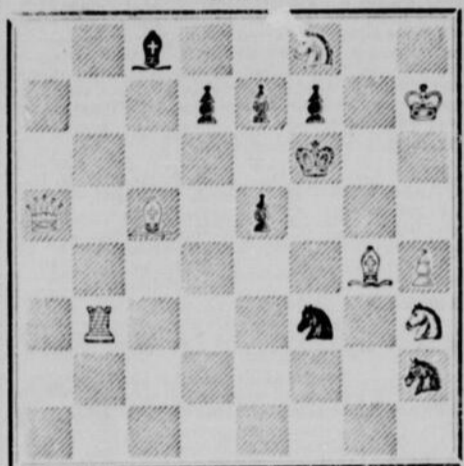
M. Ls. ELZ. BERTHELOT, Québec.—Vos deux solutions sont très justes. Il serait à désirer que tous les amateurs qui s'intéressent à ce bel amusement suivissent votre exemple en envoyant les solutions trouvées.

M. J. W. SHAW, Montréal.—Nous publions aujourd'hui le problème couronné que vous nous avez fait parvenir. Nous sommes certain qu'il sera bien goûté.

M. J. MURPHY, Québec.—Merci pour vos quatre beaux problèmes. Déjà, nous avons reçu des lettres de félicitation à l'égard de vos compositions, qui toutes font honneur à l'auteur.

PROBLEME No. 111.

Premier prix dans le tournoi du Hartford Globe. Composé par le Rév. L. W. MUDGE, Princeton, N. J.



Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTIONS DES PROBLEMES NOS. 106 ET 107.

- PREMIERE POSITION. Blancs: 1 D 2e C D, 2 D pr. P, échec et mat. Noirs: 1 P 6e F (A), 1 P 5e D (B), 1 P 3e F ou R 3e F.
SECONDE POSITION. Blancs: 1 C 8e D, 2 C 7e C D, échec et mat. Noirs: 1 P 6e F, 2 R 5e F.

SOLUTION DU PROBLEME No. 108.

- Blancs: 1 C 6e T, dble échec. Noirs: 1 R 1er T, 2 T pr. D.
Blancs: 2 D 8e C D, échec et mat. Noirs: 2 T pr. D, 3 C 7e F, échec et mat.

25EME PARTIE

Jouée à Paris dans les salons de M. Thomas, où M. Rosenthal conduisait simultanément huit parties sans voir.

- (Partie Viennoise.) M. ROSENTHAL. MM. GIFFORD et MADRAZZO en consultation. Blancs: 1 P 4e R, 2 C 4e F D, 3 P 4e F R, 4 C 3e F R, 5 P 4e D, 6 P 5e R, 7 F 5e C D, 8 Roquent, 9 C 2e R (b), 10 C pr. P, 11 F pr. C, 12 P 3e T R, 13 F 3e D, 14 P 3e F D, 15 F 5e C R (d), 16 3e R, 17 F pr. F (e), 18 C 4e T R, 19 C 5e F R, 20 T 3e F R, 21 F pr. F, 22 D 3e D, 23 T D 1er F R, 24 T pr. C, 25 T D 3e F R, 26 T 3e C R, 27 T 6e F R, 28 D 2e D, 29 D 4e F R, 30 D 5e F, échec, 31 T de 3e C pr. P C, 32 T 7e C, échec, 33 P pr. T, échec. (Les Noirs abandonnent.)

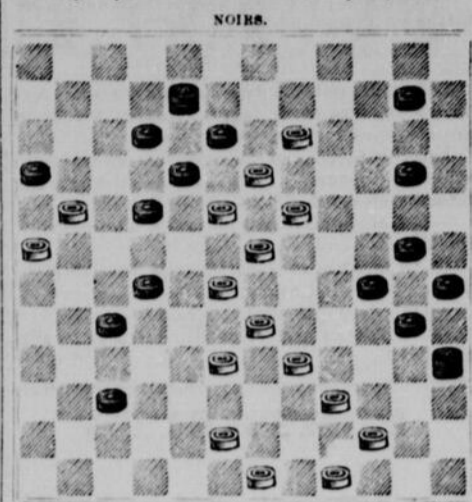
NOTES. (a) Les alliés savaient fort bien que le coup juste était P 4e C R, mais ils ont espéré dérouter ainsi leur adversaire. (b) Les Blancs ont déjà une belle partie. (c) Le sacrifice du Fou pour deux Pions n'eût pu donner de résultat sérieux. M. Rosenthal coupant court à toute contre-attaque par D 2e R. (d) La suite prouvera que ce n'est pas un temps perdu; il était nécessaire, en effet, pour que l'attaque des Blancs eût toute son intensité, que le P T R des Noirs fut avancé. (e) Commencement d'une offensive vigoureuse prise et gardée sans défaillance jusqu'au bout. (f) Les Noirs défendent le terrain pied à pied, sans pouvoir sortir de la position gênée qu'ils ont depuis le début. (Stratégie.—Notes de M. Camille Morel.)

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 118

Composé par M. JOHN GADBOIS, Holyoke, Mass.



Les Blancs jouent et gagnent en 10 coups.

Solution du Problème No. 116

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show counts for various pieces and the result '6e et gagnent'.

Solutions justes du Problème No. 116

Montréal:—P. A. Suard, Village Lauzon, Lévis.—N. Samson.

A. M. Alex. Lacaille.—Votre solution est mauvaise.

M. JOHN GADBOIS, Holyoke.—Merci pour votre beau problème que nous publions aujourd'hui.

Pour compliquer encore plus le problème No. 117 qui a paru dans le dernier numéro, il faut mettre une Dame blanche au lieu d'un Pion à la case 66.

DÉCES

A Saint-Jean (Tanneries Ouest), le 19ème jour de mars courant, à l'âge de 60 ans 3 mois et 2 jours, André-Adolphe Dugas, écrivain, mélican, autrefois de Saint-Rémi.

Prix du Marché de Détail de Montréal.

Table listing market prices for various goods like flour, grains, legumes, dairy products, and meats in Montreal for March 22, 1878.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock including cows, sheep, and pigs.

Jean-Baptiste, qui est depuis peu de temps dans une nouvelle condition, apporte à son maître un pain de savon ayant au moins six pouces de long sur trois pouces de large. Et comme son maître s'étonnait de ce format exceptionnel, maître Jean-Baptiste lui répondit, de son air le plus fin : —C'est que j'ai remarqué que monsieur a les mains un peu grandes!

Les neiges ont été très-abondantes dans certaines régions, et il faut s'attendre à voir de grosses crues sur quelques rivières. Un sous-préfet, en passant chez un maire de son arrondissement, lui demande s'il a pris des mesures en cas de débordement des eaux. —Certainement! dit le maire avec la conscience du devoir accompli. Et il montre au fonctionnaire une série de petites boîtes toutes neuves. —Qu'est-ce que c'est que cela? —Des troncs pour recueillir les secours aux inondés!

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 30 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

MAISON ABEL PILON & Cie

A. LE VASSEUR

GENDRE ET SUCCESEUR, EDITEUR, 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE

LA MUSIQUE ET DES LIVRES

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de

LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, ETC.

Ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris, et des Publications artistiques des Maisons

GOUPIL et DELARUE, &c.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue de la Maison Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.

Agent pour le Canada

Voir les catalogues et spécimens.

Le Catalogue supplémentaire pour l'année 1878 vient de paraître.

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE, MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

DONNE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY,

DELEGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

LES OVULES SUÉDOIS

Remède dérivé de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Hémorrhoides, etc., prendront tout de suite la fuite. A Paris: Pharm. COLOMBE, 103, rue Montmartre. —Agent pour le Canada: A. DELAU. DÉPÔTS: —A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Seul remède efficace et agréable. Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les principales Pharmacies.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE MONTREAL.

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| G. Lussier, M. D., | P. E. Picault, M. D. |
| H. Trudel, | J. G. Bibaud, |
| C. F. Pâcheaud, | H. Pelletier, |
| J. L. Leprohon, | E. Robillard, |
| C. Ricard, | R. Gariépy, |
| J. A. Crevier, | M. Ethier, |
| Jos. Gagnon, | M. Meunier, |

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Élixir Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. DÉPÔTS: —A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES,

AUSSE

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE." Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

RHUMES! BRONCHITES!

Rien n'est plus désagréable et plus dangereux qu'un rhume ou une bronchite mal soignée; les sirops, les pâtes, etc., tendent à enlever aux malades le peu d'appétit qui leur reste, et par conséquent les privent des forces nécessaires pour combattre le mal. LE VIN DE LA CHARITÉ, employé depuis 50 ans dans tous les hôpitaux de France et par tous les médecins, est rapidement absorbé par l'estomac; son effet est presque immédiat, il augmente l'appétit, coupe la fièvre, arrête rapidement la toux, guérit en quelques jours la plus rebelle des bronchites.

DÉPÔTS: —A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, B JULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au 1er août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manœuvre de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de titre de ceux qui aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-166

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste \$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagation pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. Avndre chez tous les Pharmaciens.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS,

5 et 7, Rue Bleury, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS